

50-12 LB F

RENAULT
Agriculture

Vous trouverez dans ce guide les instructions d'utilisation et d'entretien qu'il est indispensable de connaître pour obtenir de votre tracteur le meilleur rendement.

Si vous désirez une documentation complémentaire ou si vous avez besoin d'un technicien expérimenté, ayez recours à votre agent RENAULT, vous êtes assuré de sa compétence et de son dévouement.

Important!

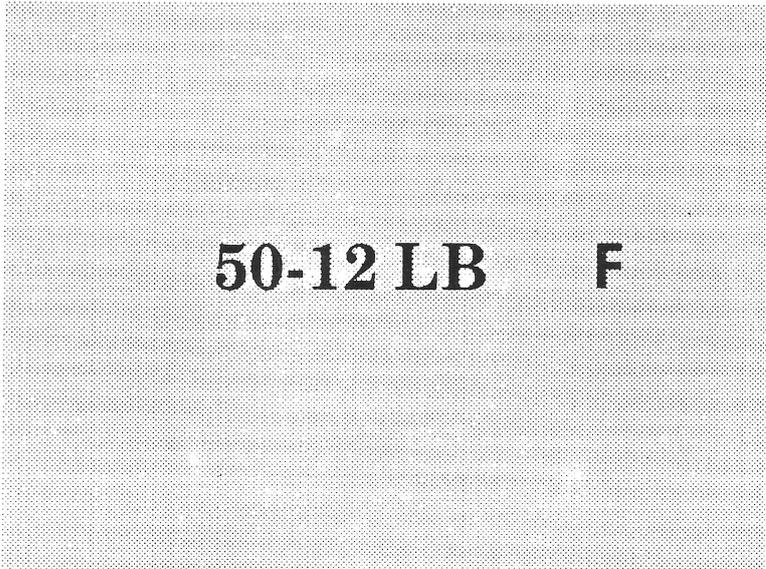
N'oubliez pas de vous faire remettre le document précisant les conditions de garantie.

Les révisions sont obligatoires sous peine de perdre le bénéfice de la garantie.

CONSIGNES DE RODAGE

Il est recommandé d'utiliser pleinement le tracteur dès les premières heures d'utilisation afin de favoriser le rodage du moteur.

Renault



50-12 LB F R 3201

Référence : 77 11 101 180
Edition N° 1 06/1987

SOMMAIRE

● BOITE DE VITESSES	
Leviers de commande	17
Manoeuvres	17
Tableau de préconisation des lubrifiants	35
Capacités	35
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Entretien périodique	40-53-54
Caractéristiques	57
Tableau des vitesses d'avancement	58
● ELECTRICITE	
Eclairage et signalisation	13
Alternateur	33
Entretien batterie(s)	50
Équipement électrique (caractéristiques) ...	60
● EMBRAYAGE AVANCEMENT	
Conduite	16
Entretien (garde à la pédale)	48
Caractéristiques	57
● EMBRAYAGE PRISE DE FORCE	
Commande	19
Entretien (garde au levier)	48
Caractéristiques	57
● ENTRETIEN	
Généralités	34
Tableau de préconisation des lubrifiants	35
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Opérations à effectuer lorsque les témoins de contrôle s'allument	38-39
Opérations périodiques :	
toutes les 10 heures	40-41
toutes les 50 heures	42-44
toutes les 100 heures	45-46
toutes les 200 heures	47 à 50
toutes les 400 heures	51
toutes les 600 heures	52-53
toutes les 1200 heures	54
● ESSIEU AVANT	
Voies avant	26
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Entretien périodique	42-46-50
Caractéristiques	57
● FREINS	
Conduite.....	16
Valve de freinage remorque	24
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Entretien périodique	49
Caractéristiques	57
● HOMOLOGATION - SECURITE	
N° d'homologation du tracteur	4
Type de la structure de sécurité	4
● HYDRAULIQUE	
Relevage arrière	20-22
Distributeur auxiliaires	23-24
Valve de freinage remorque	284
Direction (purge de l'air)	33
Caractéristiques	59
● IDENTIFICATION	
N° dans la série du type	4
Symbole du tracteur et type	4
N° du moteur	4
N° d'identification de la structure de sécurité	4
● LESTAGE	
Lestage de base	28
Lestage conditions difficiles	28
Alourdissement par masses amovibles	28
● MOTEUR	
Consignes de rodage	1
Identification (plaque)	4
Sécurité	5
Commandes au tableau de bord.....	10
Vérifications avant la mise en route	14
Démarrage - Arrêt moteur	15
Conduite :	
Témoin de charge batterie(s) ..	16
Témoin de pression d'huile	16
Indicateur de température	16
Témoin de colmatage de filtre à air ..	16
Circuit d'injection : purge de l'air	32
Généralités sur l'entretien	34
Tableau de préconisation des lubrifiants	35
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Opérations à effectuer lorsque les voyants et témoins de contrôle s'allument	38-39
Entretien périodique	40-41
Caractéristiques	57
● PONT ARRIERE	
Différentiel : blocage - déblocage	18
Tableau de préconisation des lubrifiants	35
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Entretien périodique	53
Caractéristiques	57
● POSTE DE CONDUITE	
Tableau de bord	10
Récepteurs et témoins de contrôle	10
Commandes	11
Pédales	12
Siège(s)	12
● PRISE DE FORCE ARRIERE	
Régimes - Mise en service	19
Attelage et remorquage d'outils à prise de force.....	19
Caractéristiques	59

SOMMAIRE

● RELEVAGE - ATTELAGE ARRIERE

Leviers de commande	20
Affichage de position	20
Contrôle d'effort	21
Contrôle mixte	22
Attelage flottant	22
Transport - traction des outils	22
Adaptation et réglage des outils	30-31
Tableau des lubrifiants	35
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Entretien périodique	43-47-53-54
Attelage arrière : caractéristiques	59
Relevage arrière : caractéristiques	59
Circuit hydraulique : caractéristiques ..	59

● ROUES ET PNEUMATIQUES

Pression de gonflage	25
Voies avant	26
Voies arrière	27
Lestage à l'eau des pneumatiques	29
Tableau des opérations d'entretien	36-37
Entretien périodique	46

● SECURITE - PREVENTION DES ACCIDENTS

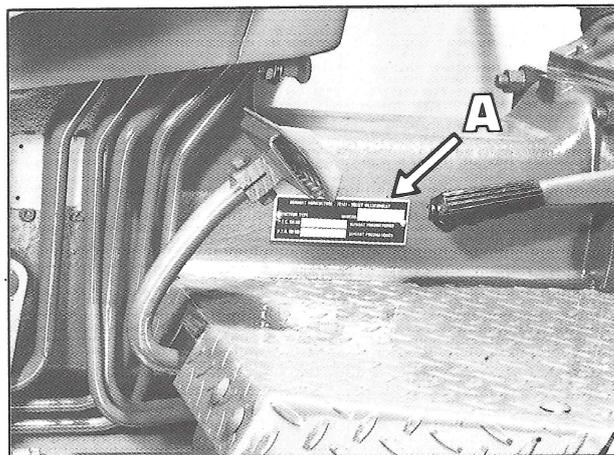
Précautions avant la mise en route	5
Etat du tracteur	6
Circulation - Transport	7
Utilisation	8
Travaux de réglage et d'entretien	9
Structure de sécurité	9

CHAPITRES	pages
<i>Identification</i>	4
<i>Sécurité</i>	5 à 9
<i>Définition</i>	10 à 13
<i>Utilisation</i>	14 à 33
<i>Entretien</i>	34 à 55
<i>Caractéristiques</i>	56 à 60

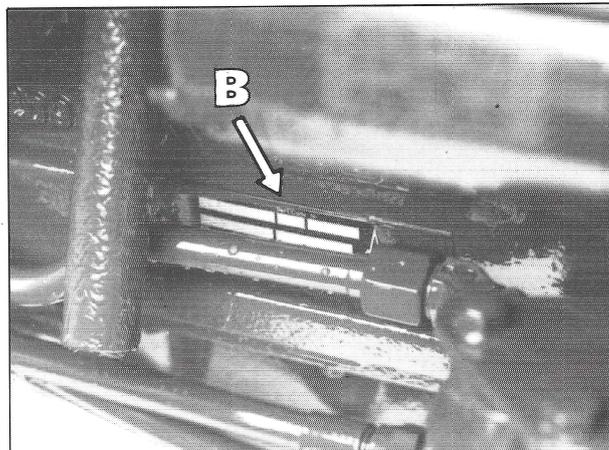
IDENTIFICATION

Dans toute correspondance ou commande n'oubliez jamais d'indiquer :

- le symbole du tracteur et son type
- le numéro dans la série du type (plaque A)
- le numéro du moteur (plaque B)



49001



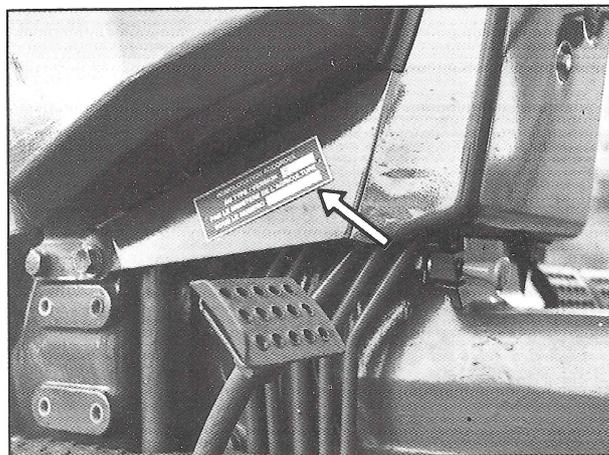
49169

HOMOLOGATION SECURITE

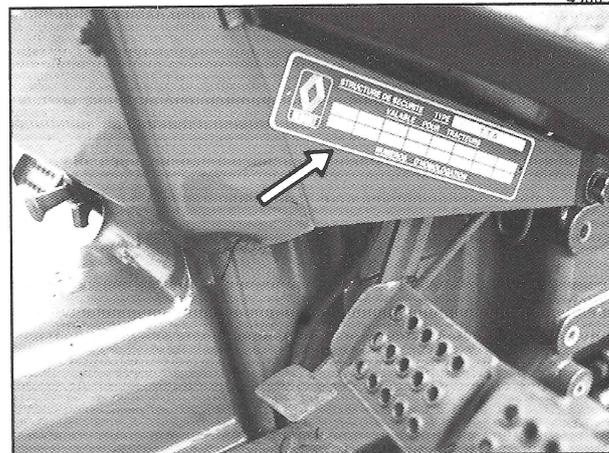
- Application du décret sur la sécurité.

- Homologation accordée par le Ministère de l'Agriculture :

- N° d'homologation : (plaque 1)
 - R 3201 N° 0068100 I
- Structure de sécurité : (plaque 2)
 - Arceau ET 49 - 0068011



49003



49004

GENERALITES SUR LA SECURITE ET LA PREVENTION DES ACCIDENTS

Ce texte est d'ordre général. Certains paragraphes peuvent ne pas concerner votre tracteur



● Les tracteurs RENAULT ont été **conçus et réalisés** pour vous rendre le **maximum de services** pendant de longues années. Ils ont été également étudiés pour que vos **conditions de travail** soient les meilleures tant au niveau du confort, **que de la sécurité**.
Cependant, dans les travaux agricoles, les **possibilités d'accidents** sont multiples. Il convient donc de les connaître et de se **comporter en conséquence**.
NOUS NOUS PERMETTONS DONC D'ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS QUI RECLAMENT TOUTE VOTRE VIGILANCE

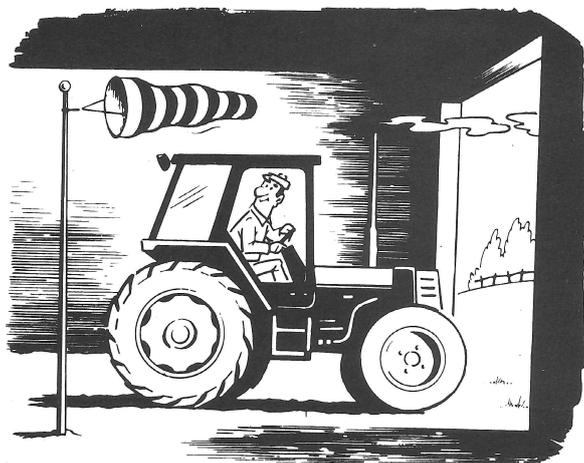
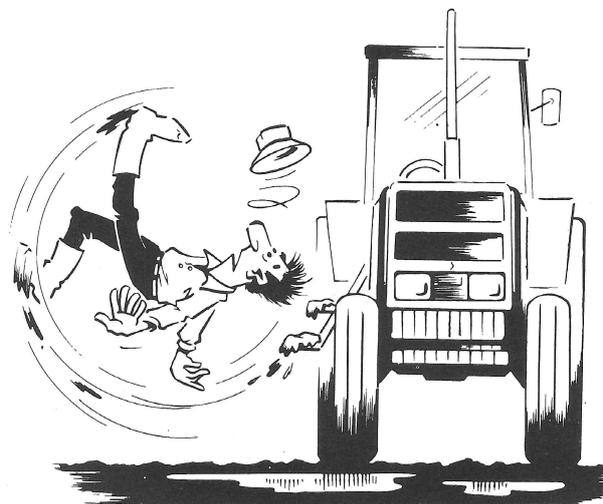


● PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT LA MISE EN ROUTE :

- La **prudence** est la meilleure des garanties contre tout risque d'accident.
- Le conducteur doit **avoir une parfaite connaissance du tracteur** il doit connaître toutes les commandes, leur emplacement, leur rôle.
- Le poste de conduite doit être **propre** (tableau de bord, volant, sol, pédales).

● LES MARCHEPIEDS DOIVENT ETRE PROPRES (exempts de boue) pour éviter de glisser en montant ou descendant.

- Pour monter ou descendre du tracteur, **utiliser les marchepieds et poignées** prévus à cet effet.
- Avant de mettre le moteur en marche s'assurer que toutes les commandes **sont au point mort**, en particulier le levier de prise de force.



● Ne faire fonctionner le moteur que dans des lieux **CORRECTEMENT VENTILES**.

- Avant la mise en route du tracteur, vérifier qu'il n'y a personne autour.
- **Désserrer complètement le frein à main** avant de démarrer.
- Il est recommandé d'avoir à portée de la main un **extincteur et une trousse de premiers secours**.
- Ne pas commencer un travail si l'état du tracteur n'est pas correct.

● ETAT DU TRACTEUR

● Le maintien en parfait état du tracteur, le respect des périodicités d'entretien (Vidanges, niveaux, révisions, réglages, ainsi que le nettoyage complet) permettent de travailler dans les meilleures conditions de rentabilité et de sécurité.

● Surveiller en tout premier lieu les éléments de sécurité suivants :

1°) **FREINS** : S'assurer de l'efficacité du freinage. Vérifier le bon fonctionnement du frein à main. **VERIFIER LE NIVEAU DU LIQUIDE DE FREIN (REPERE MAXI).**

2°) **DIRECTION** : Vérifier le bon fonctionnement de la direction hydrostatique.

● Contrôler le niveau de la transmission (surtout si des servitudes extérieures sont utilisées).

● Contrôler le bon état de l'ensemble du circuit (raccords, tuyaux, flexibles) en particulier les flexibles d'alimentation du vérin de direction.



3°) **CIRCUIT ELECTRIQUE** : Vérifier le bon état de l'installation électrique (accumulateurs, câblages, phares, clignotants, feux de détresse, essuie-vitres, etc...)

Tous les éléments d'**ECLAIRAGE ET DE SIGNALISATION** doivent non seulement être en état de marche, mais ils doivent être **parfaitement visibles**, les nettoyer.

● Se munir de **lampes de rechange**.

● **EN REGLE GENERALE** : Ne pas hésiter à remplacer tout élément défectueux.

● Monter impérativement des **pièces d'origine RENAULT**. Le réseau RENAULT Agriculture est à votre disposition pour la fourniture de toutes les **pièces et produits** nécessaires au maintien en parfait état de votre matériel.

CIRCULATION - TRANSPORT :

● En toutes circonstances respecter **LA LEGISLATION** relative à la conduite des **tracteurs agricoles à roues**. Se renseigner le cas échéant auprès de la Préfecture ou des **Compagnies d'assurances**.

- **Eviter si cela est possible d'emprunter des routes à grande circulation.**

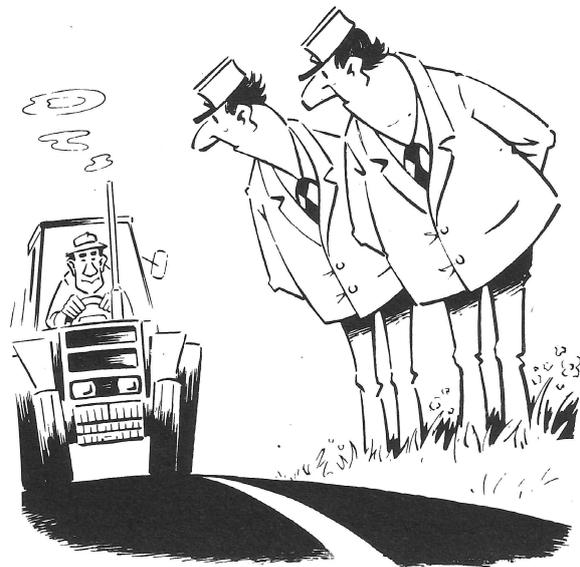
- En cas de transport de matériel sur la voie publique, utiliser un **dispositif de signalisation** conforme au code de la route.

- Les signaux doivent être dans tous les cas **propres et en état de marche.**

- Sur la route les **projecteurs de travail** ne doivent pas être allumés.

● Sur la route les **pédales de freins** doivent être accouplées.

● Ne pas utiliser le **blocage de différentiel** sur la route ou en virage.



● **EN CAS DE TRANSPORT D'UNE PERSONNE SUPPLEMENTAIRE, LE TRACTEUR DOIT POSSEDER UN SIEGE PASSAGER.**

● Ne pas transporter de passagers sur les marchepieds, l'attelage ou l'essieu avant.

● Sur les routes ou les chemins en mauvais état, **réduire la vitesse.**

● **Remorquage** : Si la remorque dispose d'un système de freinage indépendant, raccorder la tuyauterie de la remorque à la prise de pression de la **valve de freinage** et non à celle du distributeur auxiliaire.

● Lorsque le matériel stationne par nécessité ou accidentellement sur une partie de la chaussée et constitue un **danger pour la circulation** (visibilité insuffisante) il est obligatoire de mettre en fonction les **feux de détresse.**

● Lors du transport d'outils portés, placer le relevage en **position haute**. Si l'outil dispose d'un système de roues de transport, l'utiliser.

● Ralentir avant de changer de direction.

● Dans une **descente**, toujours conserver une **vitesse en prise, ne jamais débrayer**. La vitesse engagée doit correspondre à celle qui serait utilisée pour monter une côte équivalente.



UTILISATION :

- En règle générale, utiliser toujours des outils en bon état, adaptés à la puissance du tracteur et au travail à réaliser.
- **Voie du tracteur** : Pour limiter les risques de retournement, utiliser toujours la **voie maxi** permise par le travail à réaliser.
- **Attelage des outils** : Pour atteler ou dételer un outil, mettre le levier de vitesses au point mort et serrer le frein à main. Pour toute manoeuvre du tracteur, utiliser une vitesse lente.

Attention : Si la charge portée par l'attelage est importante, le **lestage avant** doit être suffisant (risque de cabrage).

- **Barre à trous oscillante** : Elle n'a pas la fonction d'une chape de remorque et n'est pas faite pour recevoir des charges verticales.
- **Pour l'attelage des outils** utiliser les éléments de sécurité prévus à cet effet (chape d'attelage, piton, goupilles, etc...).
- **Déterrage et désouchage** : (à l'aide de câbles) Atteler impérativement en dessous de l'axe des roues et le plus bas possible (le point de cabrage étant au contact pneumatiques-sol).
- **NE PAS MONTER OU DESCENDRE DU TRACTEUR EN MARCHÉ.**



- **Attention aux risques de renversement** : Lors de travaux en pente, ne pas tourner trop brusquement.
- NE PAS ROULER TROP PRES DES FOSSES.**
- **Si le tracteur doit fonctionner à poste fixe** (utilisation d'outils statiques) caler les roues du tracteur, serrer le frein à main, assurer une surveillance permanente.
- **En cas d'arrêt même momentané du travail**, stopper le moteur, serrer le frein à main. Si le terrain est en pente, engager une vitesse. Abaisser l'outil jusqu'en appui au sol.
- **Eviter de porter des vêtements amples** qui risqueraient de se prendre dans les pièces en mouvement.
- **Travaux avec des outils entraînés à la prise de force** :
 - En travail tous les dispositifs de sécurité doivent être en place.
 - Pour brancher ou débrancher l'arbre à cardan d'un outil le **moteur doit être stoppé.**
 - Lorsque la prise de force n'est pas utilisée mettre le levier au **point mort** (arbre non tournant) et remettre en place le **capuchon protecteur.**
 - En cas d'intervention en cours de travail sur l'outil (dépannage, réglage, graissage, etc...) mettre la prise de force au **point mort** et **stopper le moteur.**

TRAVAUX DE REGLAGE OU D'ENTRETIEN :

- **Cabine basculable** : La cabine ne peut se basculer en toute sécurité qu'avec le matériel homologué par RENAULT.

- **Liquide de frein** : Il est recommandé de se laver les mains si elles ont été en contact avec le liquide lors d'une mise à niveau.

- **Huile transmission** : L'huile de transmission est utilisée comme liquide hydraulique pour le relevage et les servitudes extérieures.

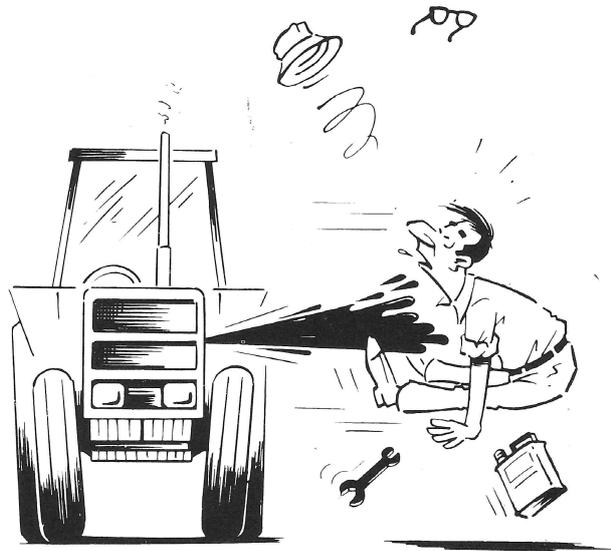
ATTENTION : L'HUILE S'ÉCHAPPANT D'UNE CANALISATION SOUS PRESSION PEUT AVOIR ASSEZ DE FORCE POUR PÉNÉTRER DANS LA PEAU. En cas de blessure provoquée par l'huile sous pression consulter immédiatement un médecin. Si la blessure n'est pas soignée rapidement une infection grave peut se déclarer. En conséquence : pour détecter une fuite sur une conduite sous pression utiliser un morceau de bois ou de carton, jamais les mains !

En règle générale : Avant de mettre le circuit en pression, s'assurer que les raccords sont bien serrés et que les canalisations sont en bon état.

- Ne jamais desserrer un raccord lorsque le circuit est sous pression.

- Pour toute intervention sur le circuit hydraulique, stopper le moteur et abaisser l'outil jusqu'en appui au sol. **Faire appel au réseau RENAULT Agriculture.**

- **Electricité** : En cas d'intervention sur le circuit électrique. Toujours débrancher le **pôle négatif** de la batterie.



- **En cas de manipulation des batteries**, veiller à ce que **L'ACIDE N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC LA PEAU**. Protéger les yeux de toute éclaboussure.

- Ne jamais intervenir sur des éléments comme l'alternateur ou le moteur de ventilation lorsque le moteur tourne.

- **Plein de combustible** : Ne jamais effectuer le plein des réservoirs lorsque le moteur tourne ou près d'une flamme nue. Ne pas fumer pendant cette opération. Il est préférable de faire le plein lorsque le moteur est froid.

- **Radiateur** : s'il est nécessaire de contrôler le niveau du liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud, **prendre les précautions suivantes** :

- Dévisser lentement le bouchon jusqu'au cran de sécurité ($\frac{1}{4}$ de tour environ).

- Marquer un **temps d'arrêt** pour laisser échapper la vapeur.

- Ensuite continuer à dévisser en appuyant fortement sur le bouchon pour **dégager le cran de sécurité**.

- **Entretien - graissage** : Toujours stopper le moteur

STRUCTURE DE SECURITE

- Nos cabines de sécurité ont subi les tests officiels O.C.D.E. A la suite de ces tests elles ont été agréées. Elles remplissent largement les conditions imposées. Dans ces conditions RENAULT dégage sa responsabilité pour tout accident (Choc ou retournement du tracteur), qui appliquerait à la structure des **contraintes** supérieures aux charges d'essai.

Important : Une structure de sécurité endommagée (déformation) suite à un accident, ne doit pas être réparée mais remplacée.

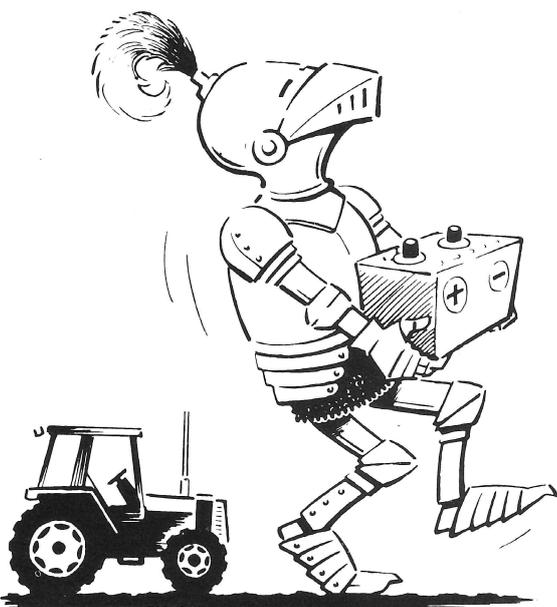
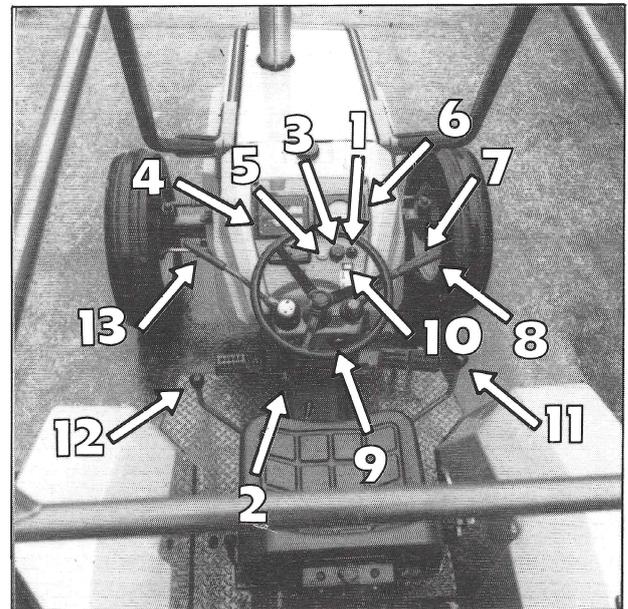


TABLEAU DE BORD

COMMANDES ET INDICATEURS DE CONTROLE

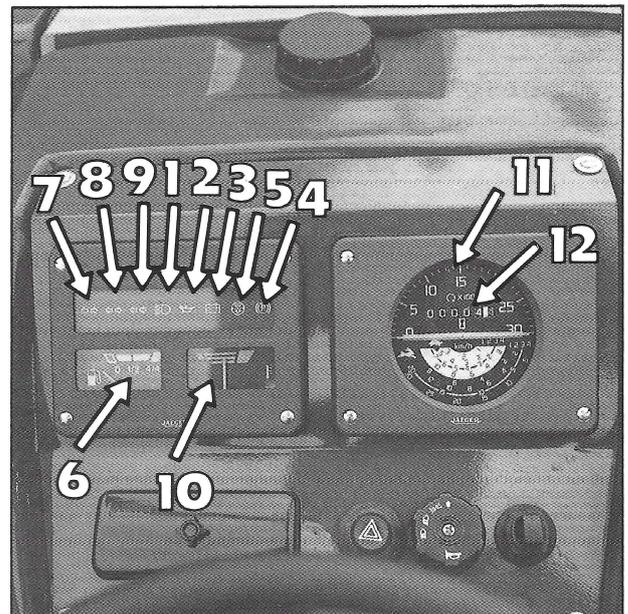
- 1 - Commande des clignotants
- 2 - Tirette d'arrêt moteur
- 3 - Commutateur d'éclairage et avertisseur
- 4 - Récepteurs et témoins de contrôle
- 5 - Bouton du signal de détresse
- 6 - Compte-tours
- 7 - Accélérateur à main
- 8 - Levier d'inverseur de marche
- 9 - Contacteur général à clé
- 10 - Réserve
- 11 - Levier de vitesses
- 12 - Levier de gammes
- 13 - Levier de débrayage de prise de force



49170

RECEPTEURS ET TEMOINS DE CONTROLE

- 1 - Témoin de phares
- 2 - Témoin de pression d'huile
- 3 - Témoin de charge
- 4 - Témoin de frein à main
- 5 - Témoin de colmatage du filtre à air
- 6 - Récepteur de jauge à combustible (ne fonctionne qu'avec le contact)
- 7 - Répétiteur de clignotant 1ère remorque
- 8 - Répétiteur de clignotant tracteur et feux de détresse
- 9 - Répétiteur de clignotant 2ème remorque*
- 10 - Récepteur de température
- 11 - Compte-tours
- 12 - Totaliseur d'heures

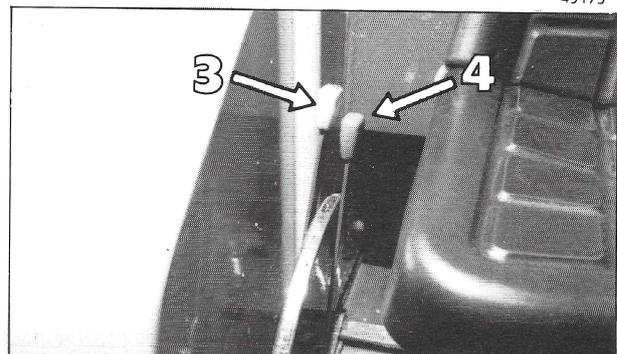
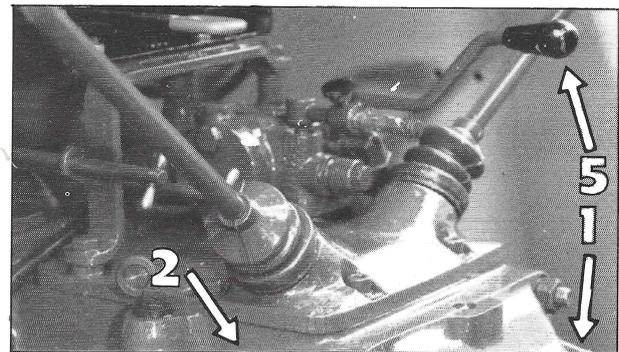
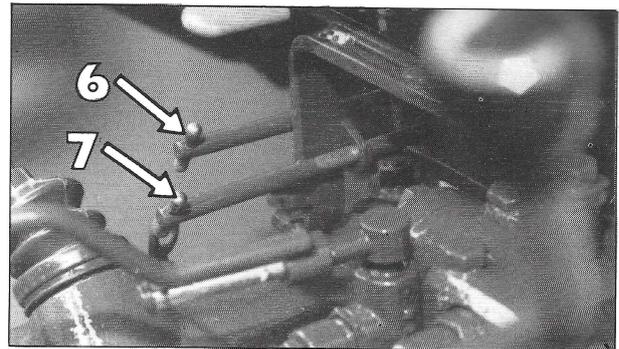


49006

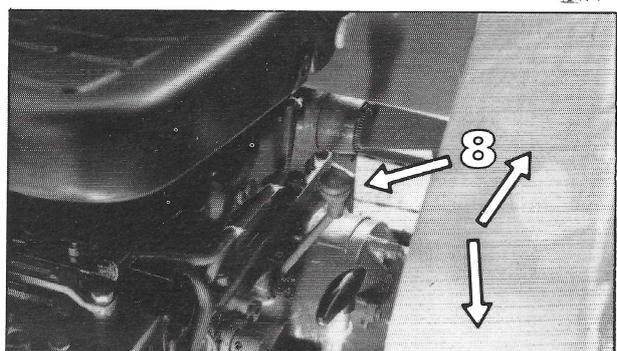
* Suivant équipement

COMMANDES ET POSTE DE PILOTAGE

- 1 - Levier de frein à main
- 2 - Pédale de crabotage de différentiel du pont arrière
- 3 - Levier de commande du relevage (affichage de position)
- 4 - Levier de commande du relevage (contrôle d'effort)
- 5 - Levier de distributeur auxiliaire
- 6 - Vanne de réglage de la sensibilité du relevage
- 7 - Vanne de réglage de la vitesse de descente du relevage

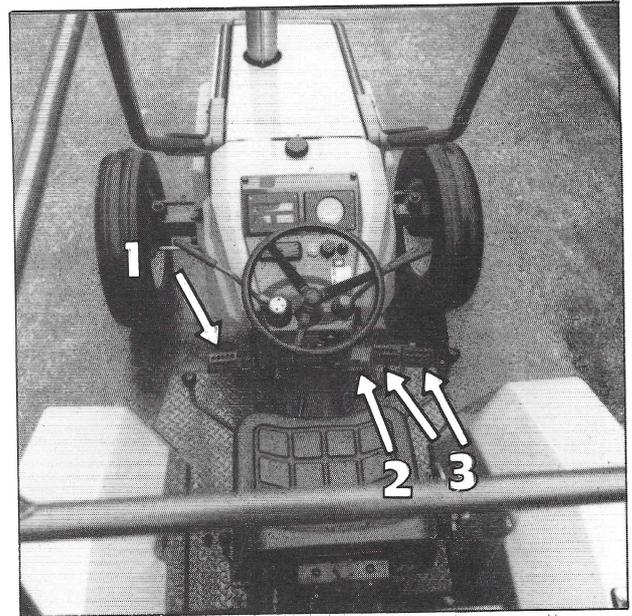


- 8 - Levier de sélection des régimes de prise de force (standard ou proportionnelle).



PEDALES

- 1 - Pédale de débrayage
- 2 - Pédale d'accélérateur
- 3 - Pédales de frein



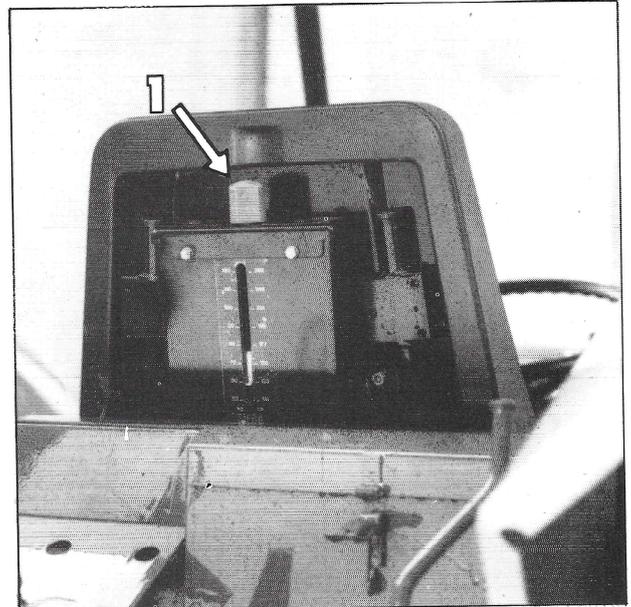
49170

SIEGES

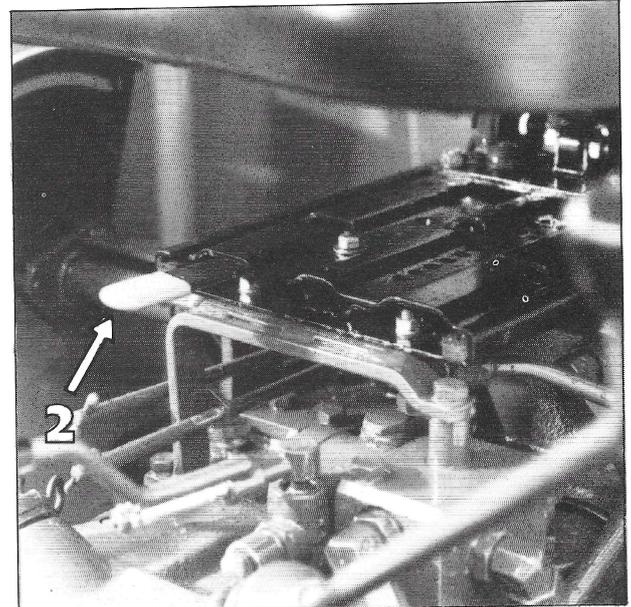
SIEGE CONDUCTEUR

Réglage :

- Suspension verticale (raideur) (1)
- Position longitudinale (2)



49175



49176

ECLAIRAGE SIGNALISATION

● A L'AVANT :

2 phares (1) :

- Feux de route : (lampe 45 W)
- Feux de croisement : (lampe 40 W)

2 indicateurs latéraux (2) :

- Clignotants et signal de détresse : (lampe 21 W)
- Feux de position : (lampe 5 W)

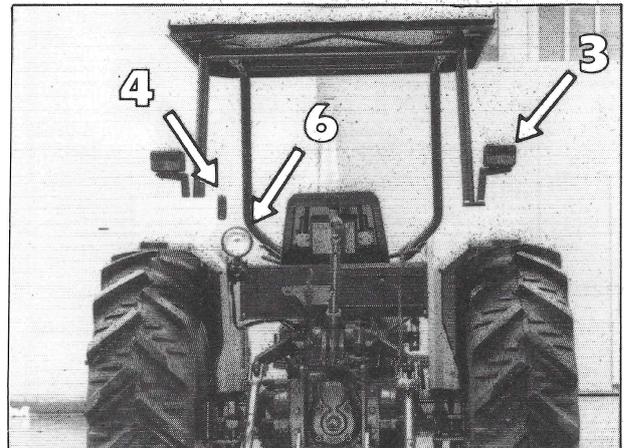
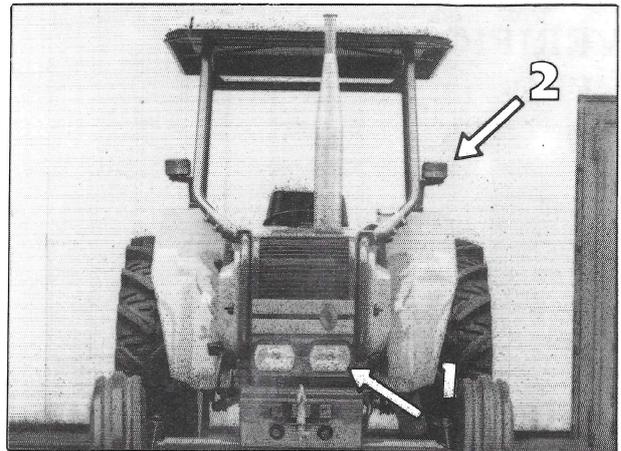
● A L'ARRIERE :

2 indicateurs latéraux (3) : (escamotables)

- Clignotants et signal de détresse : (lampes 21 W)
- Feux de position : } (Lampe double 21/5 W)
- Feux de freinage : }
- Catadioptre

1 éclairateur de plaque (4) : (lampe 5 W)

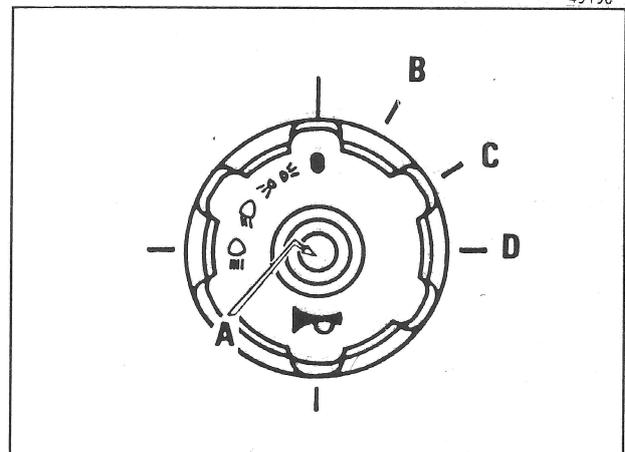
1 phare de travail (5) : (lampe 35 W)



COMMANDES :

Commande d'éclairage et avertisseur

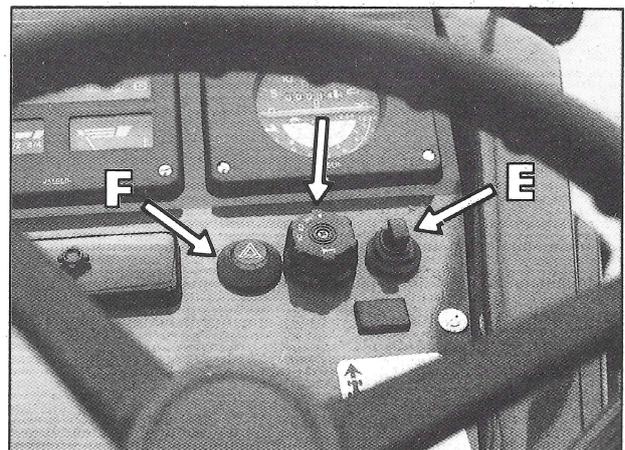
- A - Avertisseur
- B - Position phares
- C - Position codes
- D - Position lanternes
- E - Clignotants
- F - Feux de détresse
- G - Phare de travail (sur le corps de phare)



CONSIGNES DE SECURITE

Tous les éléments d'éclairage et de signalisation doivent non seulement être en état de marche, mais ils doivent être parfaitement visibles. Les nettoyer.

- Se munir de lampes de rechange.



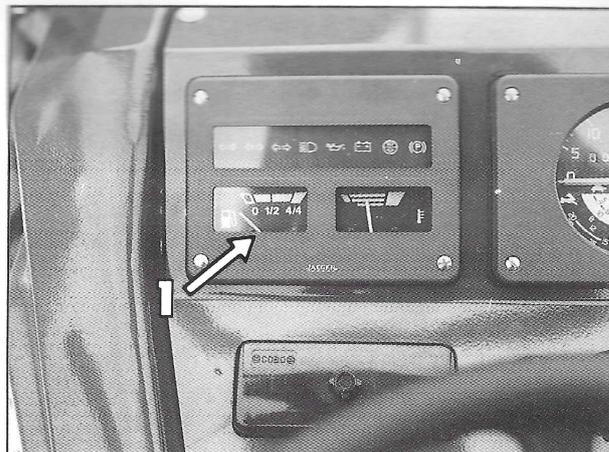
* Suivant équipement

49015

VERIFICATIONS A EFFECTUER AVANT LA MISE EN ROUTE

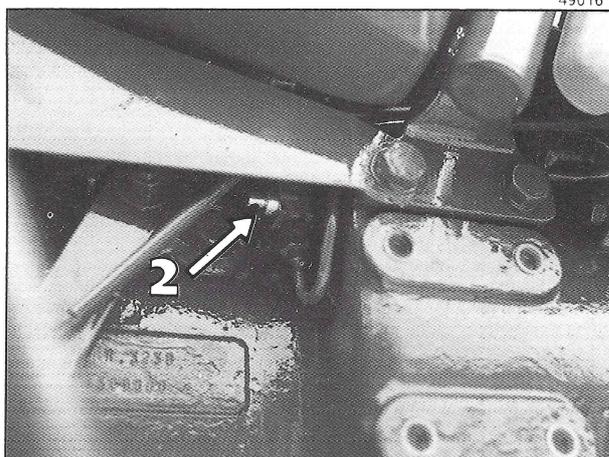
Effectuer les opérations de vérification prévues dans la périodicité des 10 heures soit :

- Niveau d'huile du carter moteur
- Evacuation des poussières du filtre à air
- Nettoyage des grilles de calandre (travail en atmosphère poussiéreuse).

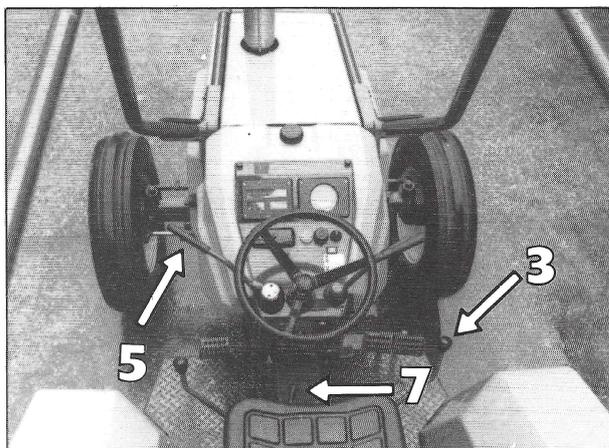


49016

- Vérifier la quantité de combustible (1)
- Ouvrir le robinet de combustible (2)



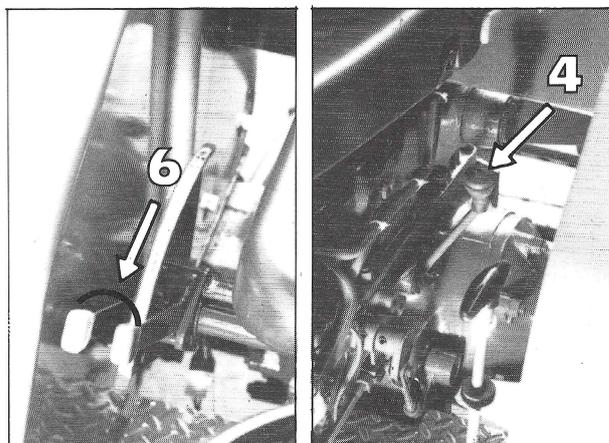
- Mettre le levier de vitesses au point mort (3)
- Mettre le levier de sélection des vitesses prise de force au point neutre (4)



49170

- Vérifier que le levier de débrayage prise de force est en position "embrayée" (5)
- Vérifier que les leviers de commande du relevage (6) sont sur descente.
- Vérifier que les leviers de commande des distributeurs auxiliaires sont au point neutre (7).

ATTENTION : Avant la mise en route du tracteur, assurez-vous qu'il n'y a personne autour.



49154

49158

DEMARRAGE DU MOTEUR :

(Frein à main serré)

- Tirette d'arrêt du moteur repoussée (A).
La tirette rentre automatiquement lorsqu'on appuie sur le levier de sécurité (L).
- Tourner la clé (B) en position marche (1).
- Le contact est établi.
Les voyants (C), (D), (E), (F), s'allument.
- Accélérer légèrement.
- Tourner la clé vers la droite en position démarrage (2).
- Dès les premières combustions, lâcher la clé. Elle revient en position (1). Les voyants (C), (D), (E), s'éteignent.

IMPORTANT : Il est indispensable que le levier d'inverseur soit au point mort pour démarrer le moteur. Une sécurité empêche le démarrage tant que le levier est engagé en avant ou en arrière.

- Le moteur peut alors être utilisé.
- Desserrer le frein à main, le voyant (F) s'éteint.

PAR TEMPS FROID :

Il est conseillé de faire chauffer le moteur une dizaine de minutes à 1200 tr/min. avant toute utilisation.

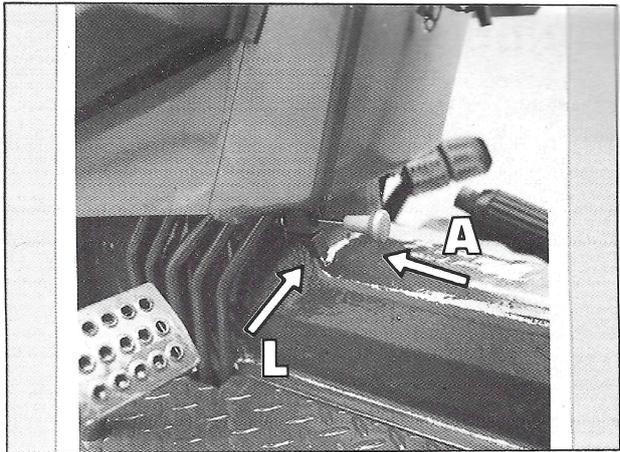
ATTENTION : Ne pas laisser tourner le moteur trop longtemps dans un local clos, les gaz d'échappement accumulés risquent de provoquer l'asphyxie.

Ne pas laisser le moteur s'emballer à vide, sous prétexte d'accélérer son réchauffage.

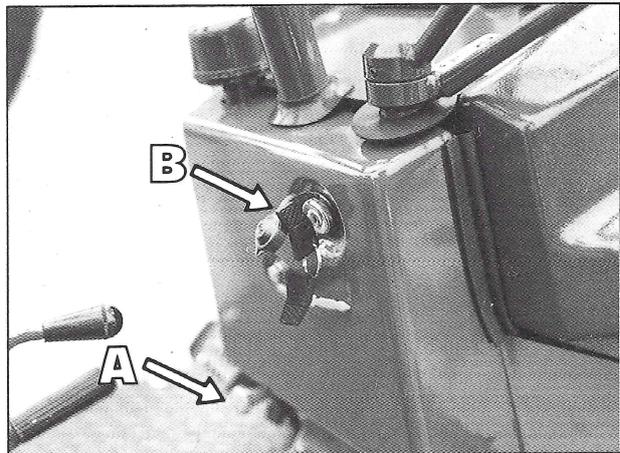
ARRET DU MOTEUR :

- Ramener la manette d'accélérateur en position ralenti.
- Tirer la commande de stop.
- Tourner la clé du contacteur général.

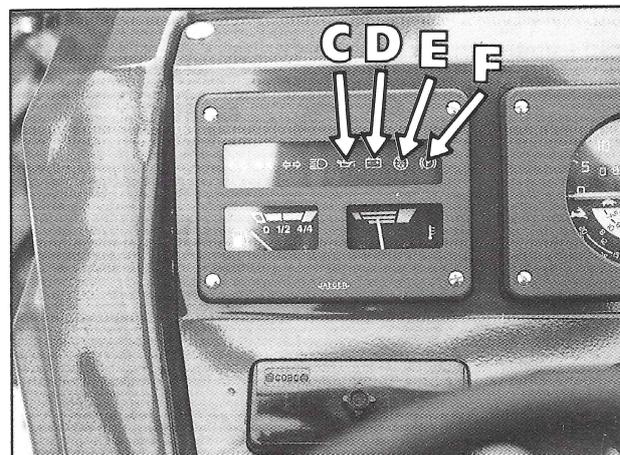
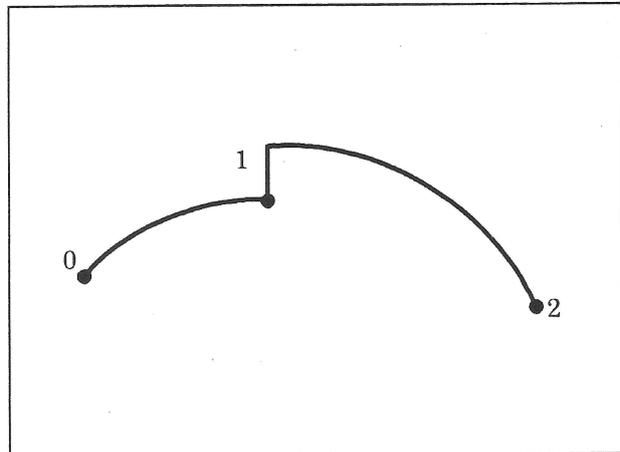
Nota : Si le moteur a fonctionné longtemps à pleine charge, ne l'arrêter qu'après l'avoir laissé tourner au ralenti pendant 2 ou 3 minutes.



49023



49020



49016

CONDUITE

TEMOIN DE CHARGE BATTERIE (1)

Si le témoin de charge s'allume, vérifier l'état et la tension de la courroie de l'alternateur.

Si son état est normal, il y a présomption d'avarie à l'alternateur ou au régulateur. Faire vérifier ces appareils par votre réparateur agréé RENAULT Agriculture.

TEMOIN DE PRESSION D'HUILE (2)

Si le témoin de pression d'huile s'allume, **ARRETER IMMEDIATEMENT** et vérifier le niveau d'huile moteur.

Si le niveau est trop faible, au-dessous du repère mini, rajouter de l'huile.

Si le témoin reste allumé ou si le niveau d'huile baisse à nouveau, consulter votre réparateur agréé RENAULT Agriculture.

INDICATEUR DE TEMPERATURE DU MOTEUR (3)

A l'arrêt au démarrage, l'aiguille se trouve à la position normale (zone verte) il n'y a danger que lorsque l'aiguille se trouve dans la zone rouge. Dans ce cas, consulter votre réparateur agréé RENAULT Agriculture.

TEMOIN DE COLMATAGE DU FILTRE A AIR SEC (4)

Lorsque ce témoin s'allume, il convient de changer l'élément filtrant principal (le plus gros).

ATTENTION :

- Dans une descente, ne jamais laisser le tracteur descendre librement entraîné par la pente.

- avec le levier de vitesses au point mort. Risque de perte d'adhérence et possibilité d'emballage du tracteur.

- avec le levier de vitesses engagé sur une vitesse lente et avancement débrayé.

Régime de rotation de la transmission 2 ou 3 fois plus élevé que le maximum donné par le moteur.

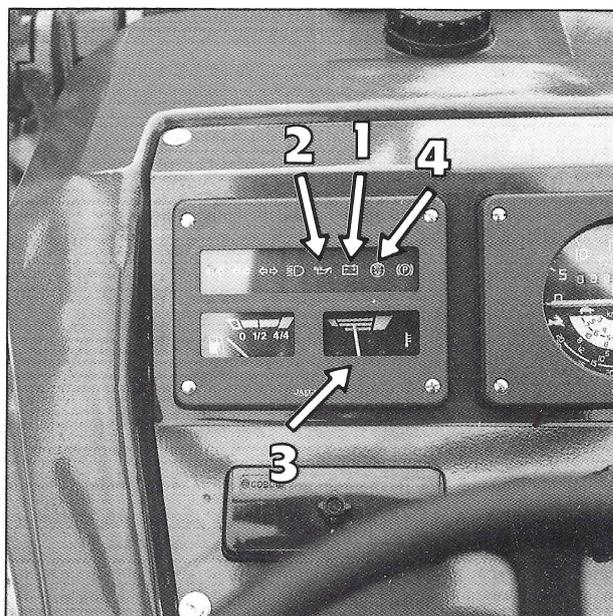
Risque de centrifugation des garnitures de l'embrayage.

- Ne jamais utiliser la pédale de débrayage comme repose pied.

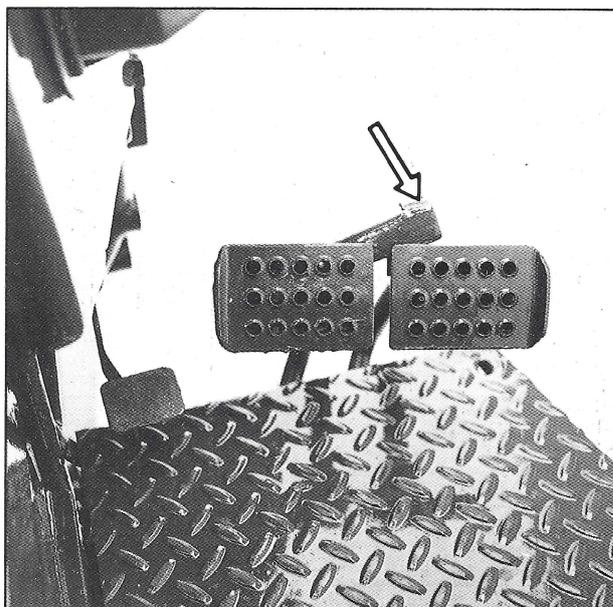
FREINAGE

- Sur route, les deux pédales de frein doivent être accouplées.

- Au champ vous tournerez plus court en appuyant sur la pédale qui commande le frein de la roue intérieure au virage.



49016



49021

BOITE DE VITESSES

Mécanique 4 vitesses synchronisées

- 2 gammes : **Levier C**

I - Champ

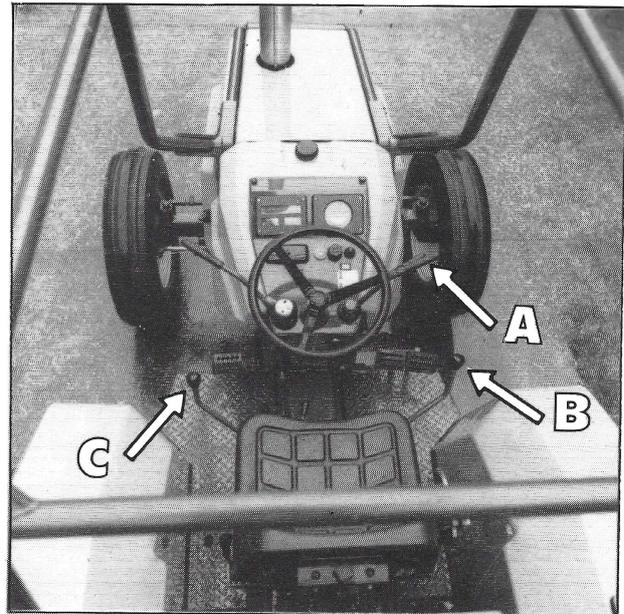
II - Route

1 position pour le remorquage du tracteur.

- 4 vitesses synchronisées : **Levier B**

- 1 inverseur de marche : **Levier A**.

permet 8 vitesses en marche avant et
8 vitesses en marche arrière



49170

Manoeuvres

- **Levier A** inverseur de marche.

- En utilisation, débrayer l'avancement et attendre que le tracteur soit arrêté pour manoeuvrer le levier.

Nota : Pour immobiliser le tracteur sans arrêter le moteur, il faut **impérativement** :

- mettre le levier de sélection des vitesses au point mort.
- laisser le levier d'inverseur dans l'une ou l'autre des positions (avant ou arrière).
- positionner la commande d'accélérateur au ralenti.
- serrer le frein d'immobilisation.

- **Levier B** sélection des vitesses : la manoeuvre s'effectue tracteur en marche, les 4 vitesses étant synchronisées.

- **Levier C** sélection des gammes : la manoeuvre s'effectue tracteur arrêté, inverseur engagé et avancement débrayé.

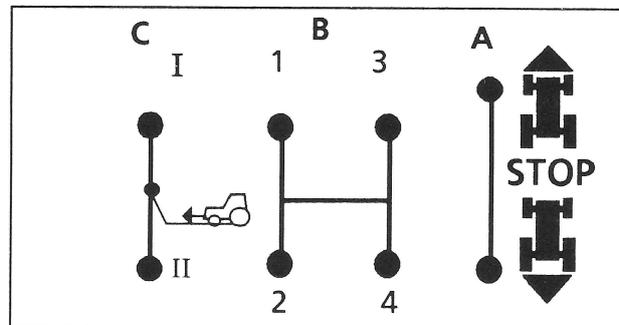


Tableau des vitesses d'avancement en fonction de la monte de pneumatiques, au régime nominal moteur : Voir chapitre caractéristiques.

ATTENTION

- Dans une descente, conserver une vitesse en prise, ne jamais débrayer. La vitesse engagée doit correspondre à celle qui serait utilisée pour monter une côte équivalente.

* Suivant équipement

DIFFERENTIEL DU PONT ARRIERE

Au travail, pour éviter le patinage des roues arrière, il est possible de rendre solidaires les deux arbres de roue pour annuler l'effet de différentiel.

Nota : N'attendez pas qu'une roue patine pour bloquer le différentiel.

● BLOCAGE :

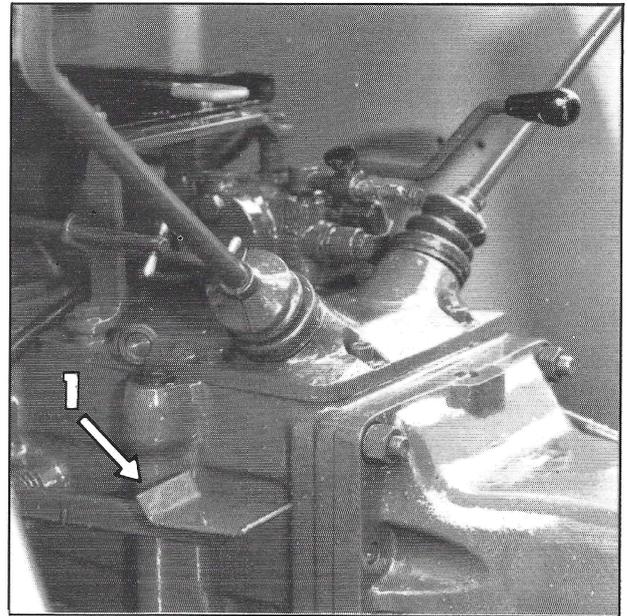
● Réduire la vitesse

Appuyer sur la pédale (1). Conserver le pied en appui sur la pédale, le temps nécessaire au blocage.

● DEBLOCAGE :

Le débloccage est automatique. Toutefois, pour faciliter l'opération, (en cours de travail, ou en bout de champ), avant de tourner, exercer une pression sur une des pédales de frein (B).

IMPORTANT : Le blocage de différentiel du pont arrière n'est à utiliser qu'en ligne droite. Il doit obligatoirement être supprimé avant toute manoeuvre du volant.



49173

PRISE DE FORCE ARRIERE

Diamètre de l'arbre de sortie 1 " 3/8 6 cannelures

Prise de force indépendante de l'avancement

- 600 tr/min pour 2350 tr/min moteur

MISE EN SERVICE

- Mettre le moteur au régime de ralenti
- Débrayer : tirer à fond sur le levier (A)

- Sélection du régime :

Placer le levier (C) vers l'avant.

- Embrayer : relacher le levier (A)
- Accélérer

Nota : Le régime normalisé 540 tr/min est obtenu à 2115 tr/min moteur.

PRECAUTIONS A PRENDRE

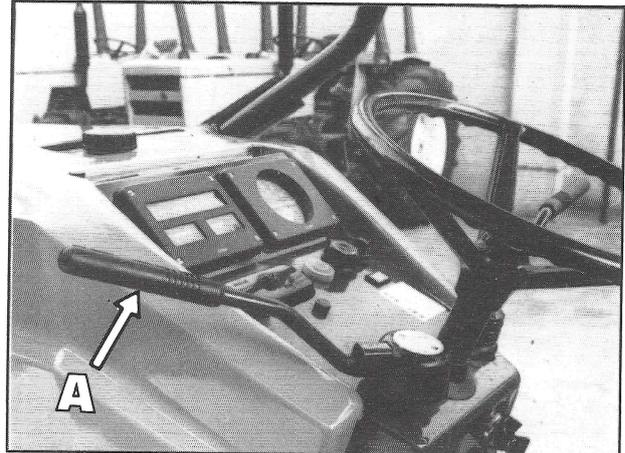
- Le levier de débrayage (A) ne devra pas rester débrayé trop longtemps (pas plus d'une minute).
- Pour arrêter la prise de force, débrayer (levier A) et positionner le levier (C) sur (N) (Neutre).

PAR SECURITE :

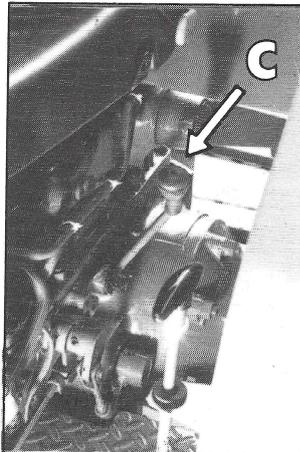
- Avant de descendre du tracteur, et pour toute intervention sur l'outil, mettre la prise de force au point neutre.
- Si la prise de force n'est pas utilisée, recouvrir l'arbre de son **BOUCHON PROTECTEUR (D)**.
- En cas d'intervention en cours de travail sur l'outil (dépannage, réglage, graissage, etc...), mettre la prise de force au point mort et stopper le moteur.
- Pour brancher ou débrancher l'arbre à cardan d'un outil le moteur doit être stoppé.

ATTELAGE ET REMORQUAGE D'OUTILS A PRISE DE FORCE

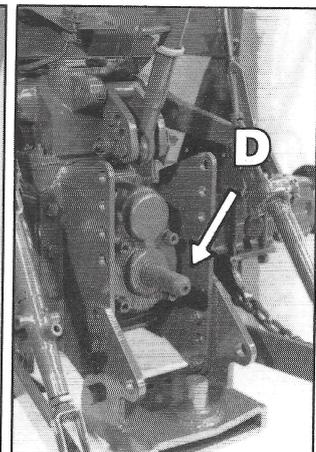
- L'arbre à cardans doit toujours se trouver dans l'axe tracteur-outil.
- Les 2 joints à cardans doivent être à égale distance du point de rotation, ainsi en virage les angles formés par les joints de l'arbre seront égaux



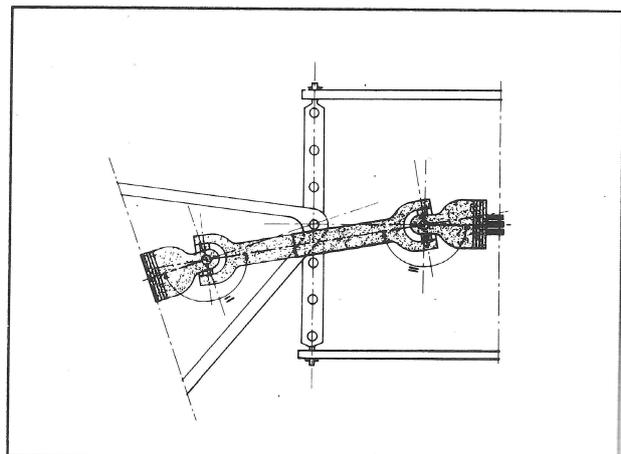
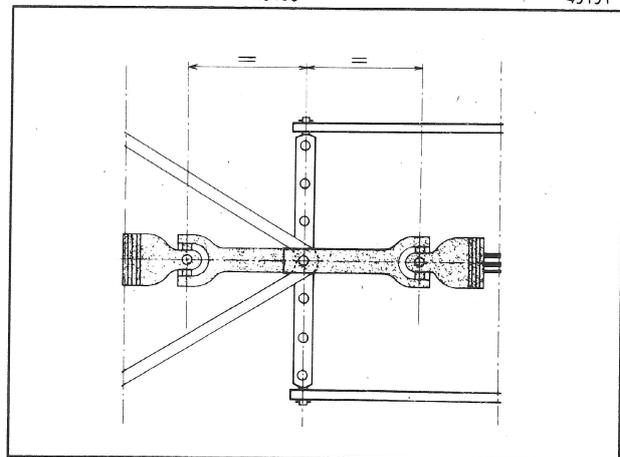
49157



49158



49191



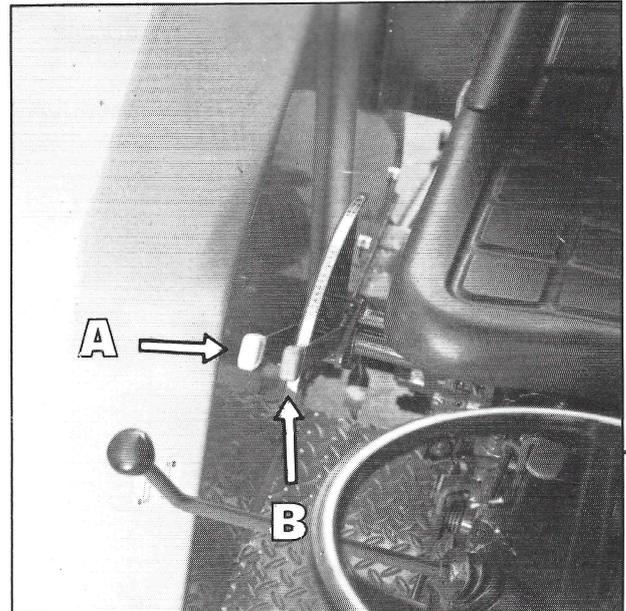
RELEVAGE HYDRAULIQUE

LEVIERS DE COMMANDE

Affichage de position (A)

permet de monter et de descendre l'outil.

A chaque position du levier correspond une position du relevage, donc de l'outil.



49154

Contrôle d'efforts (B)

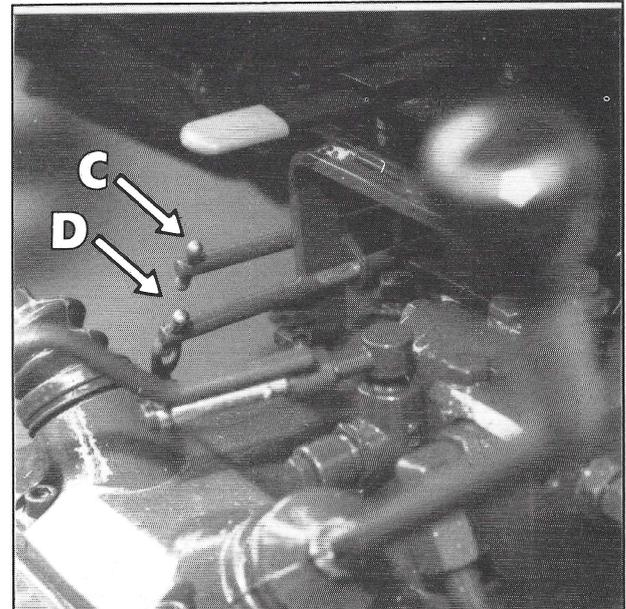
permet de déterminer la profondeur de travail.

Vanne de réglage (C)

permet de régler la sensibilité du relevage ou la vitesse de réponse.

Vanne de réglage (D)

permet de régler la vitesse de descente, en affichage de position. Vissée à fond, on obtient le verrouillage hydraulique du relevage (transport).



49172

AFFICHAGE DE POSITION

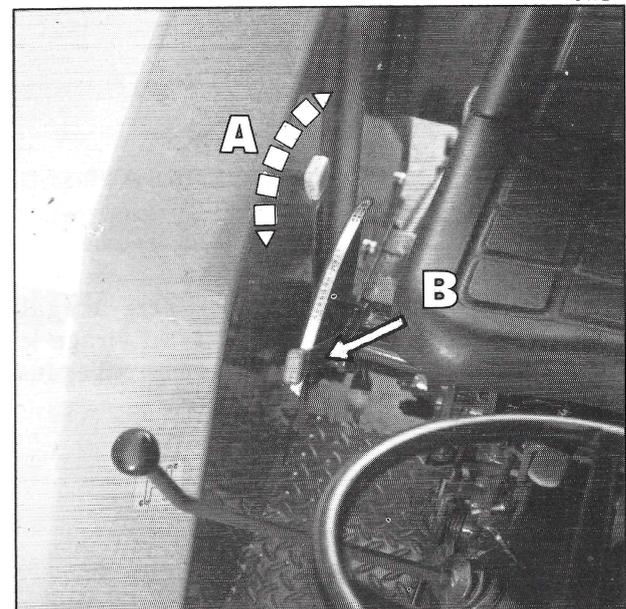
L'affichage de position permet de maintenir les outils à une hauteur fixe par rapport au tracteur.

Détermination de la position de l'outil

- placer le levier (B) vers l'avant (annulation)
- amener progressivement vers l'arrière le levier (A) jusqu'à obtenir la position désirée de l'outil.

Manoeuvre (levier A)

- levier vers l'arrière : montée
- levier vers l'avant : descente



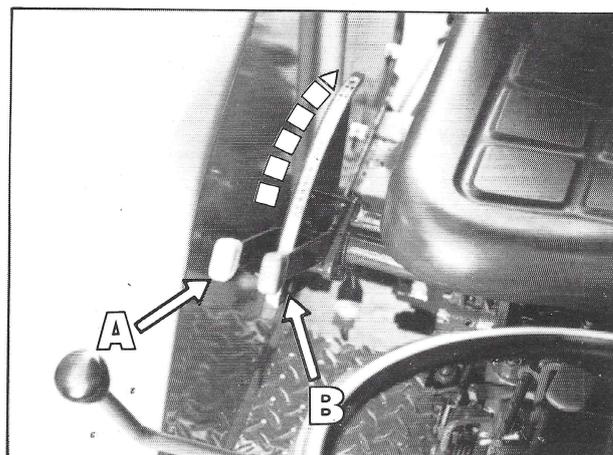
49161

CONTROLE D'EFFORTS (Outils portés)

Détermination de la profondeur de travail

Placer dans l'ordre :

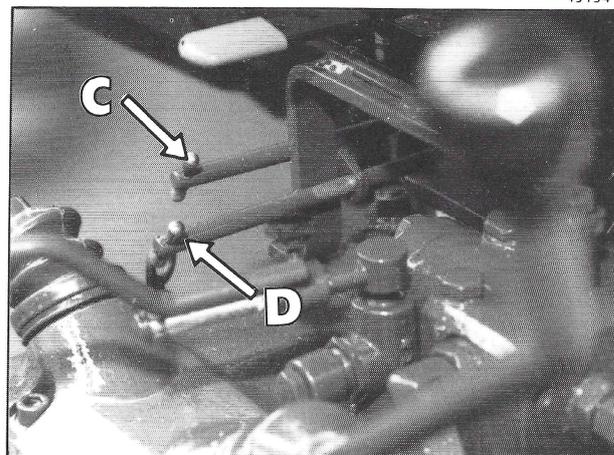
- le levier d'affichage de position (A) vers l'avant
 - le levier de contrôle d'effort (B) vers l'avant.
- Faire avancer le tracteur, puis ramener progressivement le levier (B) jusqu'à ce que la profondeur choisie soit obtenue.



49154

Manoeuvres

- pour soulever l'outil, amener le levier (A) vers l'arrière.
 - pour rabaïsser, remettre le levier (A) vers l'avant.
- Ne pas toucher au levier (B) qui reste dans la position correspondant à la profondeur de travail choisie au départ.

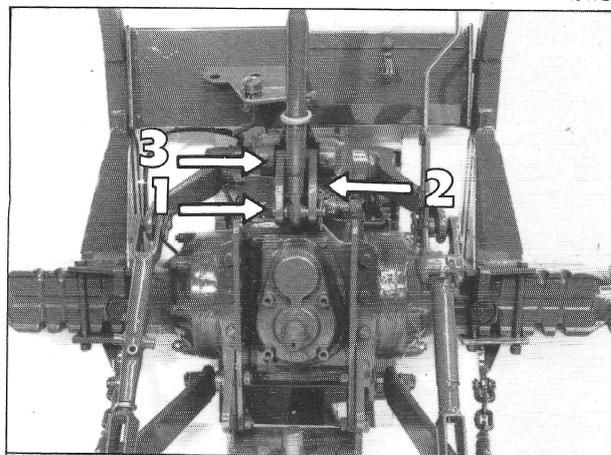


49172

Sensibilité

En contrôle d'effort, la vanne de réglage (D) sera en ouverture maxi. L'accrochage de la barre supérieure se fera en fonction de la sensibilité désirée.

- 1 - **Trou inférieur** : sensibilité maxi
- 2 - **Trou central** : sensibilité moyenne
- 3 - **Trou supérieur** : sensibilité mini



49192

Cas particuliers

Lors de certaines utilisations, la grande sensibilité du relevage peut entraîner des vibrations, pour les faire disparaître, tourner progressivement la vanne (C) en sens anti-horaire (vers -).

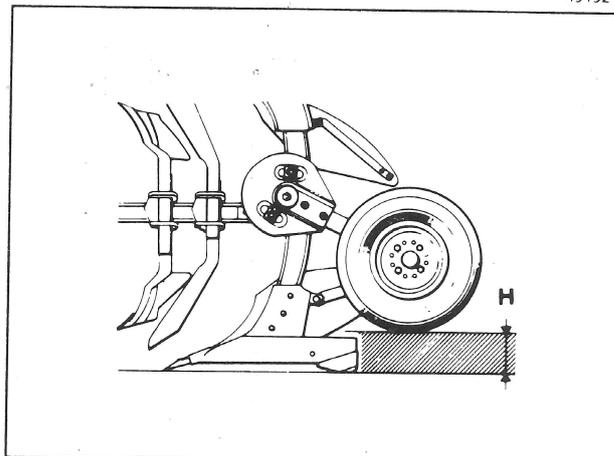
Outils portés avec roue de jauge arrière

Outils semi-portés

Règlage de la roue de jauge.

- Ateler correctement l'outil en le posant sur un sol plan.
 - Régler la roue de jauge à la hauteur (H) correspondant à la profondeur de travail.
- La détermination de la profondeur de travail s'effectue comme avec un outil porté.

Nota : avec une roue de jauge, l'arrière de la charrue ne pourra descendre plus profond que le réglage initial ne le permet.



CONTROLE MIXTE (utilisation simultanée du contrôle d'efforts et de l'affichage de position).

- Dans le cas où le sol n'est pas homogène et comporte des zones meubles où l'outil peut s'enfoncer trop profondément, il est possible d'utiliser à la fois le **contrôle d'efforts et l'affichage de position**. Le contrôle d'efforts fonctionne jusqu'à la **profondeur maxi** déterminée par l'**affichage de position**.

• **Détermination de la profondeur de travail :**

- Opérer comme pour un travail en contrôle d'efforts, puis effectuer un premier passage. Lorsque le sol devient peu consistant (sable), l'outil a tendance à s'enfoncer profondément. Ramener alors le levier d'affichage de position (A) vers l'arrière pour limiter la profondeur de travail. Placer alors la butée contre le levier et la fixer dans cette position.

• **Manoeuvre :**

- en fin de raie, ramener le levier d'affichage de position (A) vers l'arrière pour lever l'outil.
- Pour remettre l'outil en position de travail, abaisser le levier jusqu'à la position précédemment repérée sur le secteur, c'est-à-dire en contact avec la butée.

ATTELAGE FLOTTANT

L'attelage flottant permet de libérer l'attelage. L'outil repose au sol et suit le profil du terrain.

- Placer les deux leviers (A) et (B) vers l'avant au maximum de leur course (levier A avant la position frein de descente).
- Pour soulever l'outil, utiliser le levier (A).

TRANSPORT - TRACTION DES OUTILS

Pour les déplacements, quel que soit l'outil, placer le levier (B) vers l'avant (annulation).

Outils portés

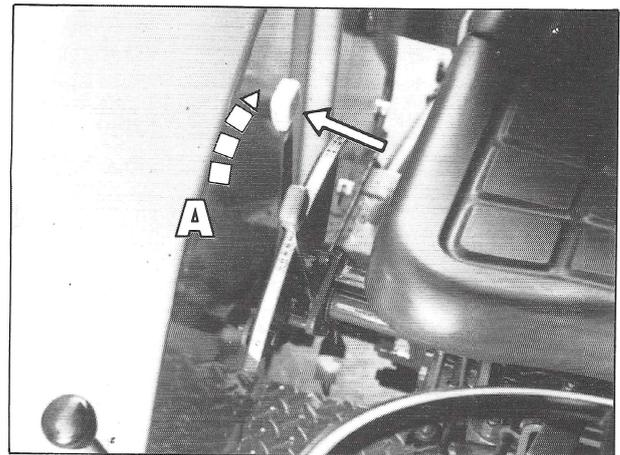
Placer le levier (A) vers l'arrière au maximum de sa course.

Outils trainés et semi-portés (attelés à la barre à trous)

Placer le levier (A) dans la position correspondant à la hauteur de l'attelage désirée.

Nota : *Transport d'une charrue sur roue de transport*

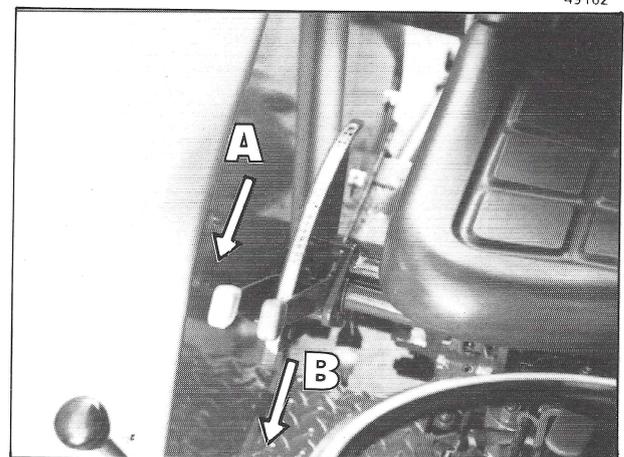
- désaccoupler la barre supérieure
- serrer les rigidifications
- mettre le levier de contrôle d'efforts (B) en position annulation (vers l'avant)
- mettre le levier d'affichage de position (A) dans la position correspondant à la hauteur de l'attelage désirée.



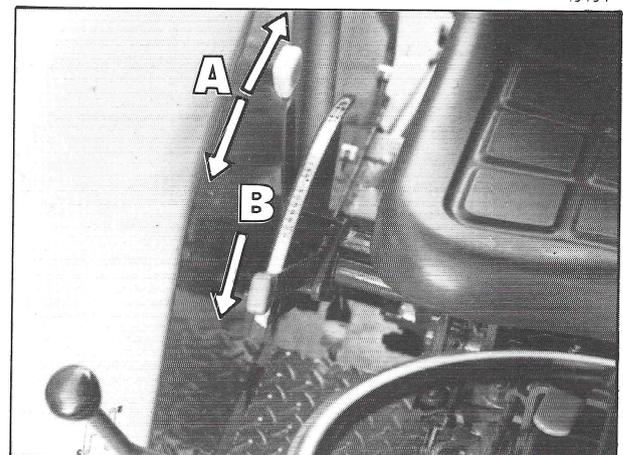
49162



49163



49164



49165

DISTRIBUTEURS AUXILIAIRES

Les distributeurs auxiliaires permettent l'alimentation des servitudes hydrauliques des outils.

- 1 à 3 distributeurs simple ou double effet (selon équipement).

DISTRIBUTEUR SIMPLE EFFET (1)

- **Branchement :** 1 prise de pression (I) en bas et à gauche de la plaque support.

Commandes : Au levier (1) correspond la prise de pression (I).

- **Manoeuvres :**

Le levier de commande comporte 3 positions :

Position (A) : ENVOI D'HUILE

Levier (1) vers le bas. L'huile alimente la prise de pression (I). L'alimentation est progressive entre les positions (B) et (A) du levier de commande.

Le levier se bloque en position (A) pour l'alimentation éventuelle d'un moteur hydraulique.

Nota : En cas d'alimentation d'un vérin extérieur simple effet, remettre le levier au neutre lorsque le vérin est en fin de course pour éviter le laminage de la pompe.

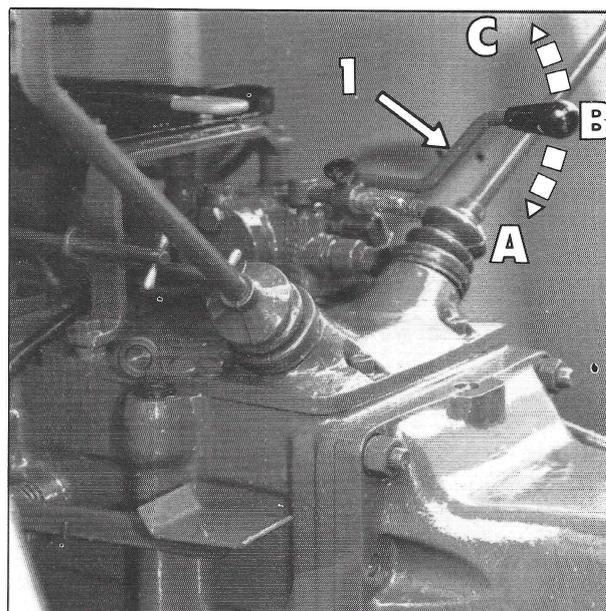
Au démarrage du moteur, toujours remettre le levier au neutre.

Position (B) : NEUTRE

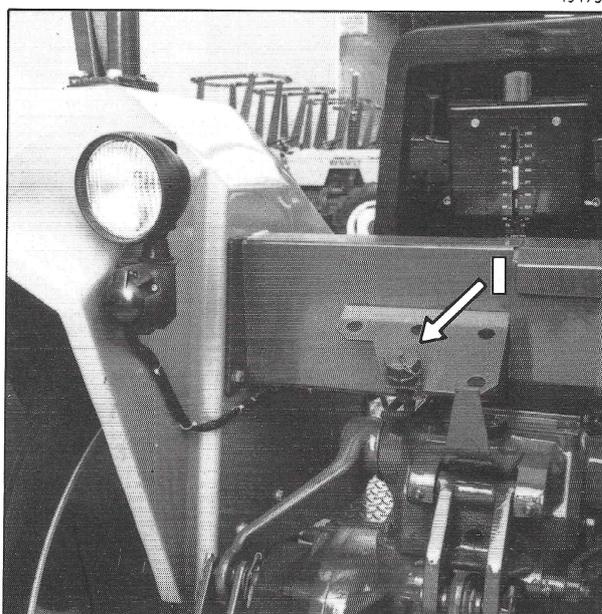
Correspond à la position de blocage

Position (C) : RETOUR D'HUILE

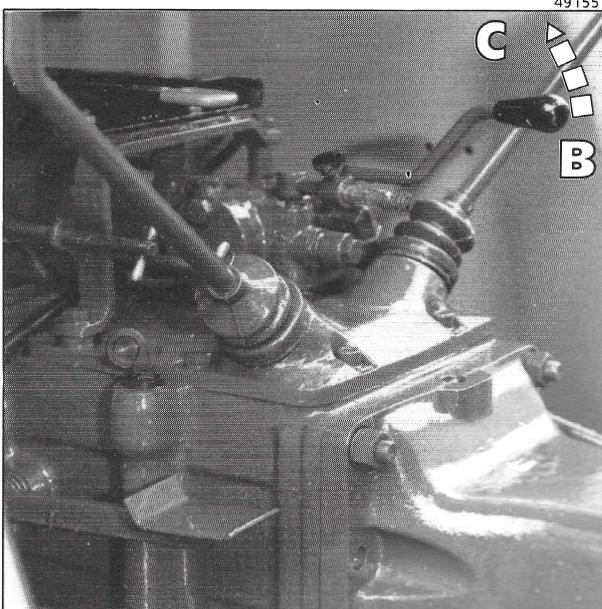
Levier (1) vers le haut. Maintenir le levier pendant toute la durée de la manoeuvre.



49173



49155



49173

DISTRIBUTEUR DOUBLE EFFET

- **Branchement**

Distributeur (1) : Prises côté gauche (I)

Distributeur (2) : Prises côté droit (II)

- **Manoeuvres**

Le levier comporte 3 positions.

Position (A) : ENVOI D'HUILE

Levier vers le haut.

Pour le distributeur (1) l'huile alimente la prise de pression supérieure gauche (I).

Pour le distributeur (2) l'huile alimente la prise de pression supérieure droite (II).

L'alimentation est progressive entre les positions (B) et (A) du levier de commande.

Maintenir le levier pendant toute la durée de la manoeuvre.

Position (B) : NEUTRE

Correspond à la position de blocage

Position (C) : ENVOI D'HUILE

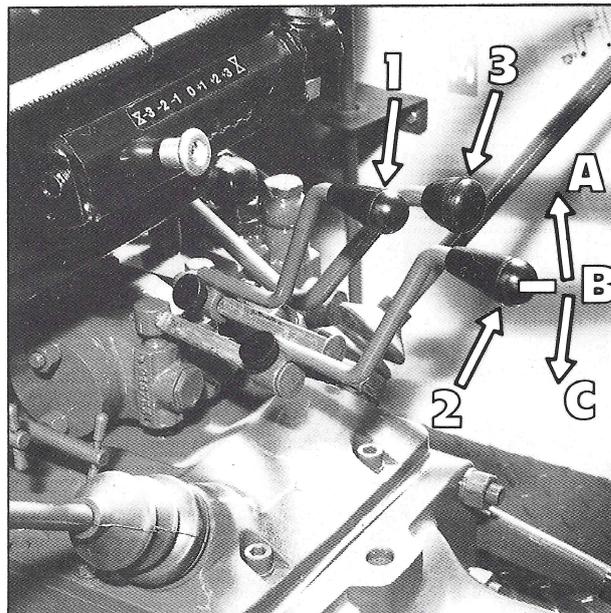
Levier vers le bas.

Pour le distributeur (1) l'huile alimente la prise de pression inférieure gauche (I).

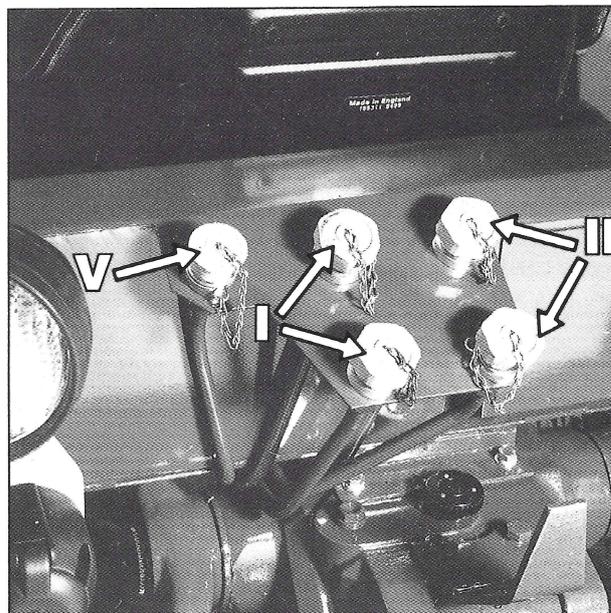
Pour le distributeur (2) l'huile alimente la prise de pression inférieure droite (II).

L'alimentation est progressive entre les positions (B) et (C) du levier de commande.

Maintenir le levier pendant toute la durée de la manoeuvre.



49034



49035

VALVE DE FREINAGE*

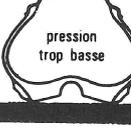
- Brancher le flexible de la remorque sur la prise de pression (V).

- Le freinage de la remorque est proportionnel à l'effort exercé sur le levier (3).

* Suivant équipement

ROUES ET PNEUMATIQUES

PRESSIION DE GONFLAGE

INCIDENCES EN CULTURE	INCIDENCES POUR LES TRANSPORTS
<p>GONFLAGE CORRECT</p>  <p>pression normale</p> <p>Bonne adhérence par pénétration correcte des crampons Bon nettoyage de la bande de roulement.</p>	<p>GONFLAGE CORRECT</p>  <p>pression normale</p> <p>Résistance à l'usure</p>
<p>SOUS-GONFLAGE</p>  <p>pression trop basse</p> <p>Adhérence réduite par manque de pénétration. Détérioration de la carcasse sous l'effort de traction.</p>	<p>SOUS-GONFLAGE</p>  <p>pression trop basse</p> <p>Usure rapide, parfois irrégulière. Détérioration de la carcasse. Instabilité au roulage.</p>
<p>SUR-GONFLAGE</p>  <p>pression trop élevée</p> <p>Adhérence réduite par manque de nettoyage. Sensibilité au chocs et aux coupures détérioration des sols tassement</p>	<p>SUR-GONFLAGE</p>  <p>pression trop élevée</p> <p>Manque de confort Sensibilité de la carcasse aux chocs et coupures.</p>

EN REGLE GENERALE

2 types de travaux sont à considérer :

- 1) Travaux sur sol meuble avec recherche de la meilleure adhérence
- 2) Travaux sur sol dur et sur route, remorquage, etc...

Dans le premier cas :

Il est généralement préférable d'adopter la pression la plus faible admise par la charge supportée.

Dans le deuxième cas :

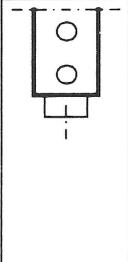
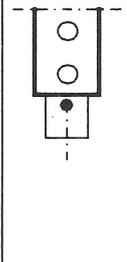
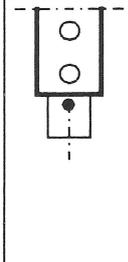
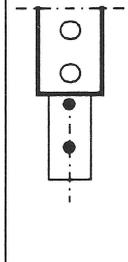
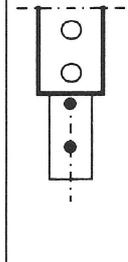
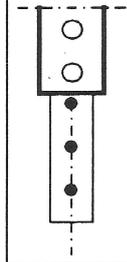
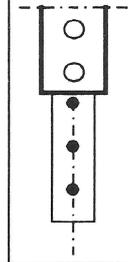
Il est recommandé de se rapprocher de la pression maxi autorisée, afin de protéger la carcasse du pneumatique et de limiter l'usure des barettes.

Pour mettre un pneumatique à la pression correcte, il faut tenir compte :

- 1) de la marque et du type
- 2) des dimensions
- 3) de l'équipement du tracteur
- 4) du genre de travail

NOTA : Pour ajuster les pressions de gonflage de la manière la plus judicieuse, il est conseillé de se reporter aux indications données par les manufacturiers.

VOIES AVANT • La voie avant est la distance qui sépare au sol le milieu des pneus avant.

POSITION DE LA TETE D'ESSIEU PAR RAPPORT AU TUBE. 							
							
	1332	1432	1532	1632	1732	1832	1932

valeurs en mm

Pneu 7.50-16 sur roue 5.50 F.16 (roue à voile fixe)

ATTENTION : Après un changement de voie ou un échange de roue, il est nécessaire après 10 heures de fonctionnement, de vérifier le serrage des écrous de fixation.

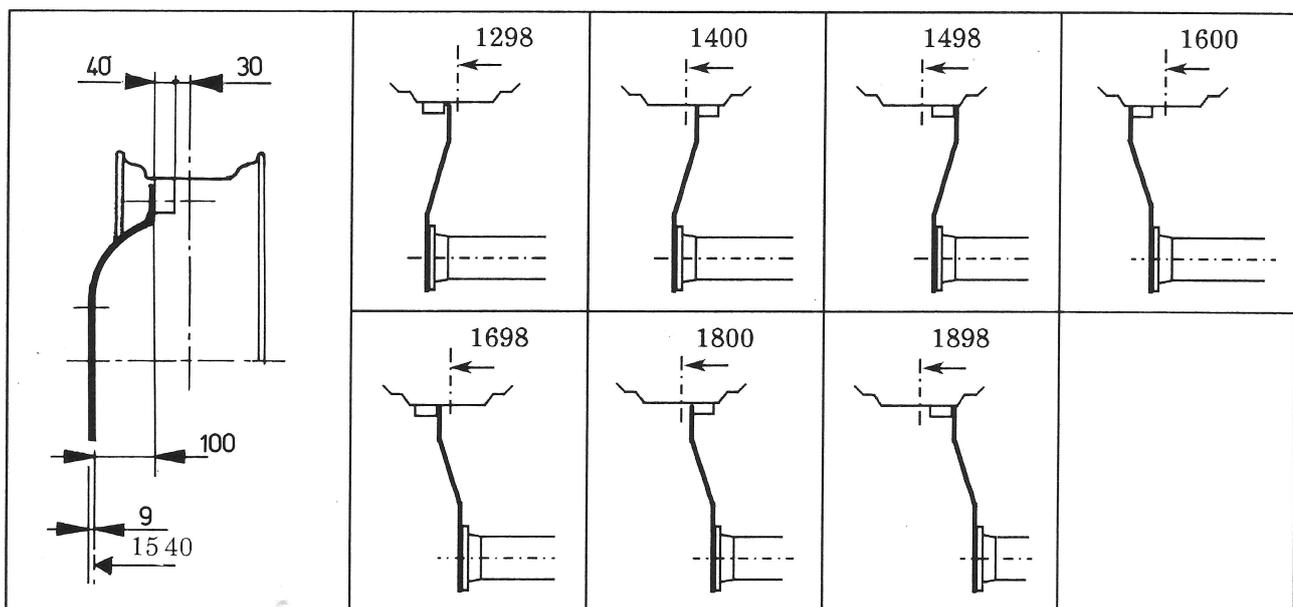
* suivant équipement

VOIES ARRIERE

- La voie arrière est la distance qui sépare au sol le milieu des pneus arrière.

PNEUMATIQUES	: 14.9-28
ROUES	: W 12-28

ROUES A PONTETS



valeurs en mm

ATTENTION : Après un changement de voie ou un échange de roue, il est nécessaire après 10 heures de fonctionnement, de vérifier le serrage des écrous de fixation.

LESTAGE

En sortie de chaîne, les tracteurs sont lestés de manière à se comporter normalement dans la plupart des cas d'utilisation.

Cependant, dans des conditions de travail particulièrement difficiles, le lestage peut être complété ou modifié.

ATTENTION : Ne faire varier le lestage d'origine qu'après vous être assuré que les consignes d'attelage ont bien été respectées.

		AVANT	ARRIERE
LESTAGE DE BASE	2 roues motrices	Rien	Rien
	4 roues motrices	• Lestage des pneus 75 % d'eau	Rien
LESTAGE CONDITIONS DIFFICILES avec outils portés ou traînés arrière	2 roues motrices	• De 5 à 11 masses • Lestage des pneus 75 % d'eau	Rien
	4 roues motrices	• De 5 à 11 masses • Lestage des pneus 75 % d'eau	Rien
LESTAGE avec utilisation d'un chargeur avant sans outil arrière	2 et 4 roues motrices		Caisse de contrecharge sur attelage arrière

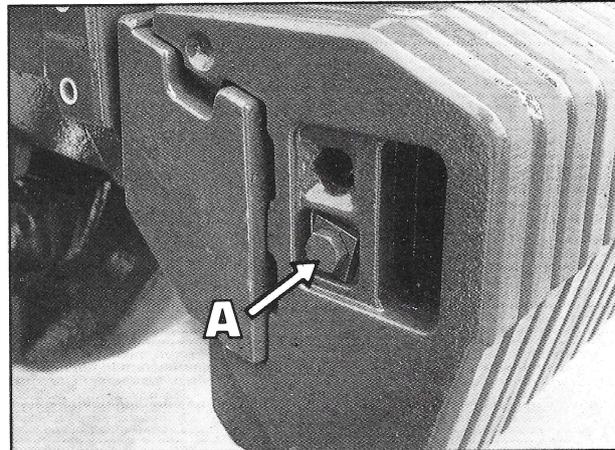
ALOURDISSEMENT PAR MASSES AMOVIBLES

Le tracteur standard est équipé d'une masse ventrale support.

Il est possible d'ajouter de 5 à 11 masses supplémentaires.

Chaque masse pèse environ 12 kg.

Nota : Après avoir placé les masses supplémentaires sur le support, les fixer en position. Vis de fixation (A) et écrou de l'autre côté.



49036

LESTAGE A L'EAU

Principe :

Les chambres des pneus pour roues motrices sont munies de valves air et eau permettant le gonflage à l'air et le lestage à l'eau.

Le remplissage à l'eau nécessite l'emploi d'un raccord spécial pour relier l'arrivée d'eau à la valve.

- A 75 % d'eau : (Air + Eau)

L'ensemble se comporte avec sensiblement la même souplesse que dans le cas du gonflage uniquement à l'air : le volume restant étant occupé par de l'air à la pression normale de gonflement prévue pour la charge supportée et la dimension du pneu.

- Protection Antigél

Pour les tracteurs travaillant dans des climats froids, il y a lieu d'éviter le gel de l'eau de remplissage. Utiliser pour cela du liquide krisogel.

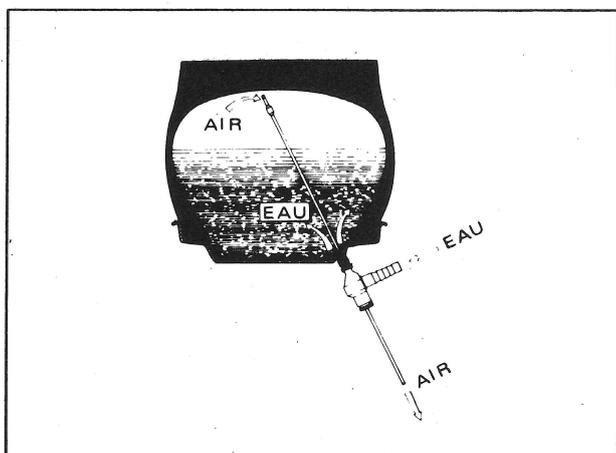
Remplissage des pneus

- Soulever l'essieu et tourner la roue jusqu'à amener la valve vers le haut
- Remplacer l'intérieur de la valve par un dispositif de remplissage d'eau.
- Au fur et à mesure du remplissage d'eau, l'air contenu dans le pneu s'échappe par un orifice de l'appareil. Lorsque de l'eau sort par cet orifice, le remplissage est terminé.
- Gonfler ensuite le pneu à la pression normale.

Vidange des pneus

- Soulever l'essieu et tourner la roue jusqu'à amener la valve vers le bas
- Retirer l'intérieur de la valve et laisser l'eau s'écouler
- Pour évacuer la totalité de l'eau, monter le raccord de remplissage, installer un tuyau de purge sur le raccord et envoyer de l'air dans le pneu. La pression de l'air refoule le reste de l'eau.

NOTA : Dans le cas d'un lestage avec une solution antigél, le remplissage peut être fait par gravité, mais peut aussi être accéléré avec une pompe.



ALOURDISSEMENT OBTENU PAR LE LESTAGE A L'EAU (Exemples)

APPELLATION DES PNEUS	REPLISSAGE A L'EAU
7.50-16	33 Kg (75%)
6.50-16	25 Kg (75%)
14.9-28	192 Kg (75%)
13.6-28	150 Kg (75%)
12.4-36	143 Kg (75%)
Origine KLEBER	

CONSIGNES D'ADAPTATION ET DE REGLAGE DES OUTILS

Pour obtenir un rendement maximum de l'ensemble tracteur outil, c'est à dire : **stabilité, adhérence, pénétration de l'outil, fonctionnement du contrôle d'effort**, certaines conditions doivent être remplies.

- 1 - LA VOIE DU TRACTEUR
- 2 - LE LESTAGE DU TRACTEUR
- 3 - LES PRESSIONS DE GONFLEMENT DES PNEUMATIQUES
- 4 - LA POSITION DE L'ATTELAGE AU TRAVAIL

a) Barres inférieures : (au travail)

$$A = 0$$

$$B = \text{jusqu'à } 6 \text{ cm}$$

En règle générale, elles doivent tendre à se rapprocher de l'horizontale.

b) Hauteur des points de traction sur l'outil : (au travail)

- Dépend de la profondeur de travail.
(profondeur 30 cm).

- Dépend de la monte des pneumatiques.

Choisir les points de traction sur l'outil de manière à respecter la position des barres inférieures en travail et en essayant de rapprocher le plus possible l'outil du tracteur.

$$C^* = 75 \text{ cm} \pm 4$$

c) Barre supérieure (au travail) :

$$D = \text{de l'horizontale à } 5 \text{ cm}$$

Règlage : La barre supérieure doit être fixe. Sa longueur doit être réglée avant le travail.

Outil posé sur sol plan.

Bâti de l'outil parallèle au sol.

La chape des têtes d'outil doit être bloquée en travail.

Les outils ne doivent pas avoir de roue de terrage à l'avant.

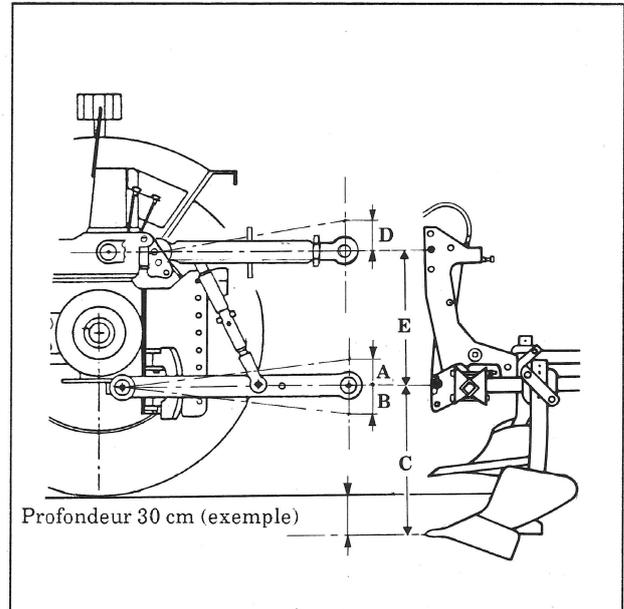
d) Hauteur de potence :

Barre supérieure au point haut.

$$E = 52 \text{ cm} \pm 5$$

Obtenu par le choix de :

- la tête de charrue,
- du point de fixation de la bielle de 3ème point sur l'outil (potence à trous multiples),
- du point de fixation de la bielle de 3ème point sur le tracteur (vergers).

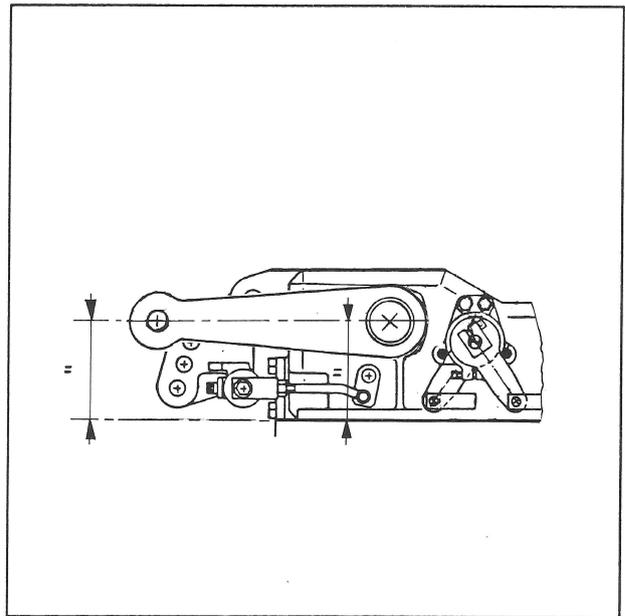


* Avec pneus 14.9-28

5 - LA POSITION DES BRAS DE RELEVAGE

Règlage : L'outil étant attelé, posé au sol, régler la longueur des bielles de relevage (tirants) de manière à obtenir :

Les bras de relevage horizontaux



6 - LES RIGIDIFICATIONS

Rigidifications extérieures par chaînes
(ne conviennent pas pour les terrains à forte pente)

- Avec charrue à socs

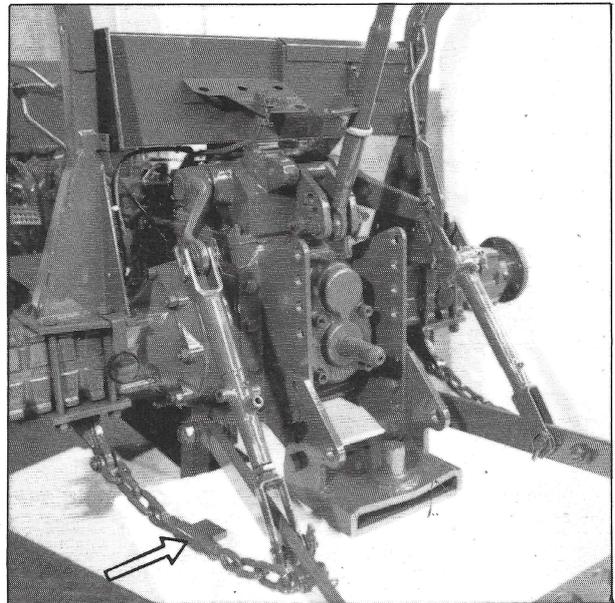
Chaînes libres

(pas de bridage de l'attelage en travail)

- Avec outil devant être immobilisé

Chaînes tendues

Immobilisation de l'attelage pour éviter le déport de l'outil.



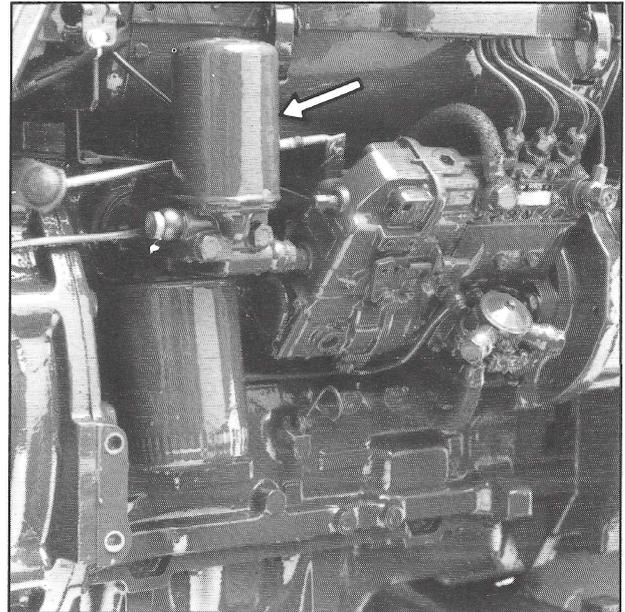
49191

CONSIGNES PARTICULIERES

CIRCUIT D'INJECTION

PURGE DE L'AIR

- Après un démontage du filtre à combustible.
- Après un assèchement du réservoir.
- Après un assèchement complet de l'ensemble du circuit :



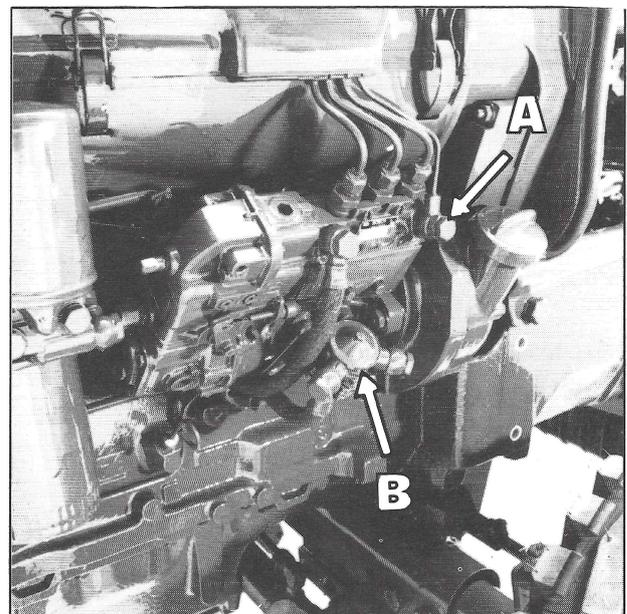
490178

- Desserrer de 1 à 2 tours le six pans inférieur (le plus gros) de la vis de purge (A).

- Actionner le levier (B) de la pompe d'alimentation jusqu'à ce que le combustible s'écoulant par la vis de purge soit exempt de bulles d'air.

- Resserrer le six pans (A) tout en continuant à actionner le levier (B).

- Le moteur doit démarrer.



49104

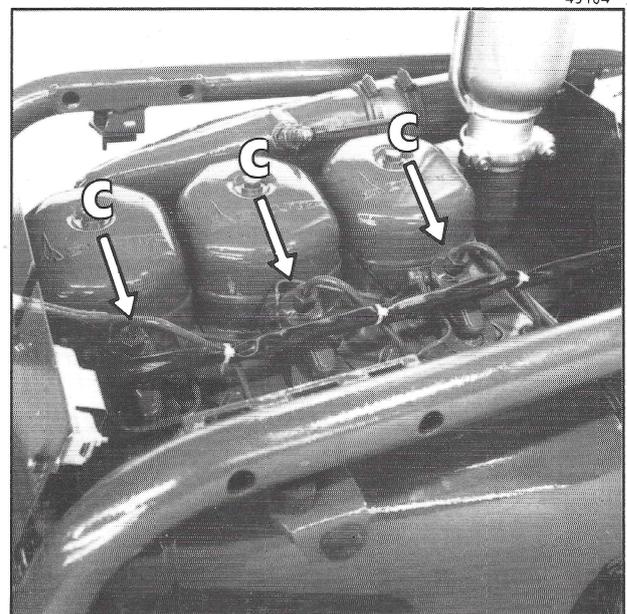
● Si le moteur ne démarre pas :

- Desserrer les raccords (C).

- Faire fonctionner le démarreur jusqu'à élimination complète de l'air.

- Resserrer les raccords (C).

- Le moteur doit démarrer.



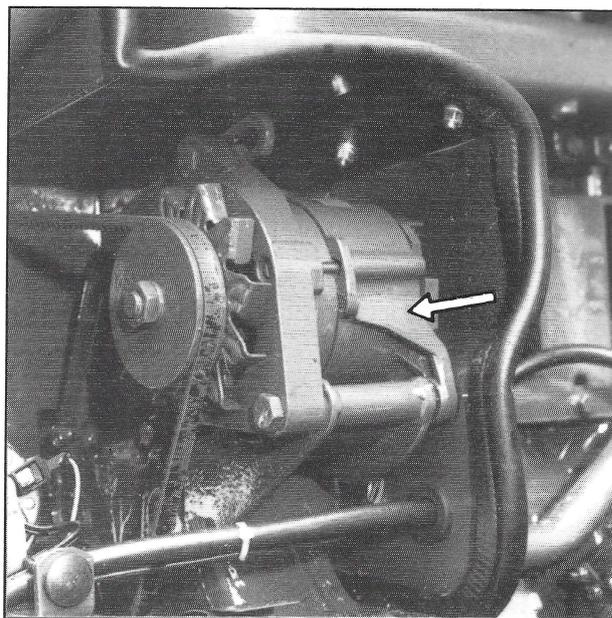
49177

CONSIGNES PARTICULIERES

ALTERNATEUR

L'alternateur ne réclame aucun entretien spécial, mais vous devez tenir compte des impératifs suivants :

- Ne coupez jamais le circuit alternateur - batterie en débranchant une cosse de batterie quand le moteur tourne.
- N'interrompez jamais le contact moteur en marche.
- Ne branchez jamais un chargeur sans avoir au préalable déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.
- Ne mettez jamais à la masse le fil "EXC" du régulateur ou de l'alternateur, moteur en marche. La vérification et la remise en état de l'alternateur sont à exécuter par un réparateur agréé RENAULT agriculture.
- Ne soudez jamais à l'arc sur le tracteur, sur un outil ou une remorque attelés au tracteur sans avoir :
 - déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie
 - débranché l'alternateur.



49179

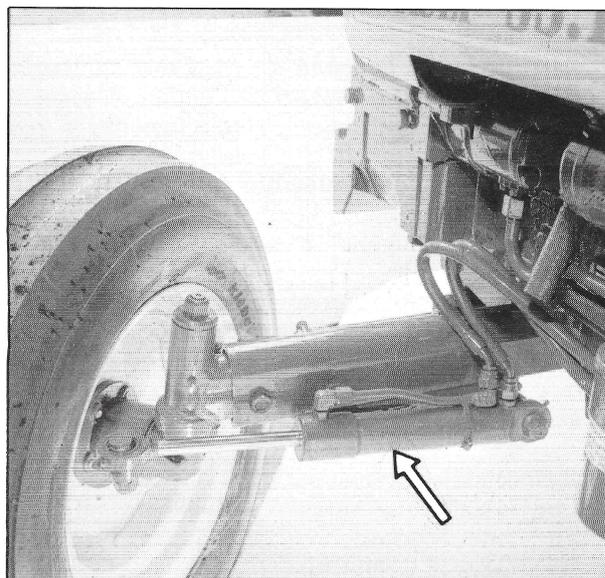
DIRECTION

Mise en service après chaque intervention

Après toute intervention sur le circuit hydraulique (remplacement de la cartouche filtrante, vidange...) il convient avant d'utiliser votre tracteur de suivre ces conseils impératifs de mise en service pour éliminer les impuretés et l'air introduits dans le circuit.

- Sans bouger le volant, mettre le moteur en marche et le laisser tourner pendant 1 minute.
- Tourner le volant dans un sens jusqu'à approcher la butée, puis le tourner dans l'autre sens jusqu'à approcher l'autre butée. Répéter cette opération deux fois.
- Tourner le volant dans un sens jusqu'à venir en butée, pendant 30 secondes exercer un effort dans le même sens de rotation de façon à provoquer le passage du débit d'huile par le clapet limiteur de pression.
- Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite .

Nota : Cette opération doit s'effectuer sans charge sur les roues avant et si possible l'essieu avant soulevé.



49185

GENERALITES

LA LONGEVITE DE VOTRE MATERIEL EST LARGEMENT TRIBUTAIRE DU SOIN QUE VOUS APPORTEREZ A SON ENTRETIEN.

1 - VEILLEZ TOUT PARTICULIEREMENT A L'EFFICACITE DES DIFFERENTES FILTRATIONS :

FILTRE A AIR - FILTRE A COMBUSTIBLE - FILTRE A HUILE MOTEUR - FILTRE A HUILE RELEVAGE ET DIRECTION - CREPINE.

Ces éléments protègent les mécanismes de votre tracteur !

● Pour cette raison, respecter scrupuleusement les périodicités d'entretien et d'échange que nous préconisons. Ces opérations ne sont pas superflues, au contraire, elles vous garantissent contre les mauvaises surprises toujours coûteuses !

2 - COMBUSTIBLE

Généralités

Le système d'injection du moteur diesel et notamment la pompe d'injection comportent des pièces en frottement avec des jeux de l'ordre du micron.

L'introduction d'impuretés, même de quelques microns seulement, suffit à provoquer des détériorations très graves.

C'est pourquoi, il est indispensable d'alimenter le système d'injection avec du gazole parfaitement propre, débarrassé de toutes les impuretés.

En outre, le combustible doit être débarrassé de toute trace d'eau, qui provoquerait inévitablement certains ennuis de fonctionnement du moteur et des détériorations graves par oxydation du système d'injection.

Remplissage du réservoir (précautions à prendre)

● Il est recommandé de filtrer le combustible au travers d'un tamis et d'effectuer le remplissage du réservoir de préférence le soir afin d'éviter les phénomènes de condensation d'eau.

Attention : Le bouchon du réservoir comporte un clapet ou un orifice de mise à l'air libre. Le non fonctionnement du clapet ou l'orifice de mise à l'air libre obturé entraîne une mauvaise alimentation du moteur qui peut aller jusqu'à la panne et la déformation du réservoir.

Stockage du combustible (précautions à prendre)

- Ne jamais soutirer un combustible d'un fût qui vient d'être manipulé.
- Un combustible convenablement stocké reste en parfait état de propreté.
- Nous vous conseillons d'utiliser une cuve de décantation.

3 - LUBRIFIANTS

Respectez les préconisations (voir tableau)
Contrôlez fréquemment les niveaux.

4 - NETTOYAGE GENERAL

A chaque fois que cela s'avère nécessaire, suite à des travaux salissants (projections de boue, fumier, engrais, produits de traitements, ensilage etc...) Effectuer un nettoyage général, suivi d'une inspection détaillée et d'un graissage (voir périodicité des 50 heures). Il est également conseillé de nettoyer et de huiler toutes les articulations extérieures (attelage, commandes etc...)

NOTA : Les systèmes de nettoyage à haute pression sont très efficaces, mais il faut veiller, lors de leur utilisation à ne pas détériorer les joints à lèvres qui assurent l'étanchéité des organes mécaniques de votre tracteur.

Pour tout problème, n'hésitez pas à consulter votre réparateur agréé RENAULT Agriculture

TABLEAU DE PRECONISATION DES LUBRIFIANTS

- Le tableau ci-dessous indique les quantités de lubrifiant et de fluides à utiliser pour chaque organe.
- Employer exclusivement les lubrifiants préconisés.
- Lors d'un appoint, il est recommandé de ne pas changer de catégorie d'huile.
- La régularité des vidanges est essentielle.

ORGANES TRACTEUR	CAPACITES ORGANES	LUBRIFIANTS PRECONISES
MOTEUR	9 l	MULTIFONCTIONNELLE ELF TRACTORENAULT 200 MIL L 46152B API CC SAE 15W40 et MIL L 2105 API GL4 ou MIL L 2104 C API CD SAE 15W40 et MIL L 2105 API GL4
BOITE DE VITESSES PONT ARRIERE RELEVAGE HYDRAULIQUE	36 l	ELF TRACTORENAULT F 120
ARTICULATIONS TRANSMISSIONS ROULEMENTS		GRAISSE ELF MULTI

Premier plein d'huile fait avec **elf**

OPERATIONS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-contre indique les opérations à effectuer obligatoirement pendant les 200 premières heures et lors de la visite du 6ème mois. (Ces opérations n'excluent pas les opérations périodiques).

		OPERATIONS A EFFECTUER				OPERATIONS A EFFECTUER						
		A				TOUTES LES						
		30 h.	100 h.	200 h.	6 mois	10 h.	50 h.	100 h.	200 h.	400 h.	600 h.	1200 h.
• MOTEUR												
- huile	niveau	•			•	•						
- huile	échange		•	•				•				
- cartouche filtrante	échange		•	•	•							
- collecteurs	serrage	•		•	•						•	
- culbuteurs	règlage	•			•						•	
- ralenti	règlage	•										
• FILTRE A AIR												
- préfiltre	nettoyage					•						
- filtre à air	vérification											•
- élément de sécurité	échange											•
- élément principal	échange											•
• SYSTEME D'ALIMENTATION INJECTION												
- canalisations	vérification				•							
- cartouche(s) filtrante(s)	échange			•	•					•		•
- crépine pompe alim. ...	nettoyage	•		•	•			•				
- tarage injecteurs	vérification										•	
- injecteurs (fonct.)	vérification	•			•							
• REFROIDISSEMENT												
- ailettes de culasses et cylindres	nettoyage						•					
- turbine et radiateur	nettoyage						•					
- grille de calandre	nettoyage					•(1)	•					
• ACCUMULATEURS												
- électrolyte	niveau	•			•			•				
- bornes	graissage	•										
- charge	vérification	•			•							
• DIRECTION												
- rotule d'ancrage du vérin	graissage	•					•					
- rotule d'ancrage de la tige du vérin	graissage	•			•		•					
- organe de direction	vérification	•			•							
• ESSIEU AVANT												
- pivots de direction	graissage	•					•					
- palonnage AV. et AR. ...	graissage	•					•					
• ATTELAGE												
- tirants de relevage	graissage	•					•					
- articulation 3ème point	graissage	•					•					
• ROUES AVANT (motrice)												
- voile	serrage	•	•		•			•				

(1) en atmosphère poussiéreuse

OPERATIONS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-contre indique les opérations à effectuer obligatoirement pendant les 200 premières heures et lors de la visite du 6ème mois. (Ces opérations n'excluent pas les opérations périodiques).

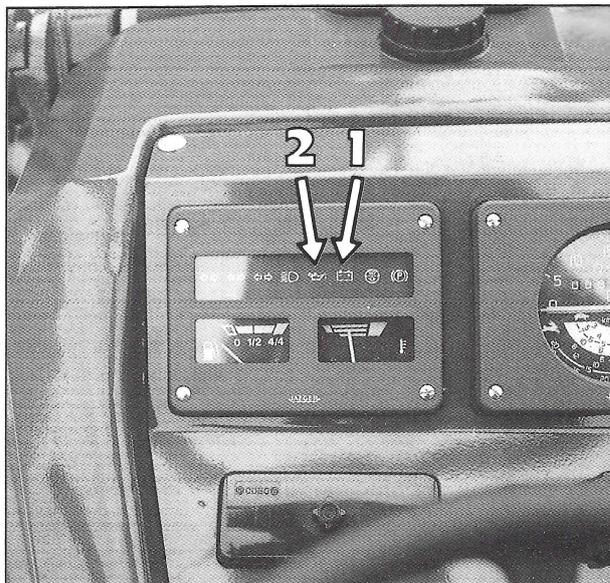
	OPERATIONS A EFFECTUER				OPERATIONS A EFFECTUER						
	A				TOUTES LES						
	30 h.	100 h.	200 h.	6 mois	10 h.	50 h.	100 h.	200 h.	400 h.	600 h.	1200 h.
<ul style="list-style-type: none"> ● ROUES AVANT (Non motrices) <ul style="list-style-type: none"> - voile serrage - jeu normal vérification ● ROUES ARRIERE <ul style="list-style-type: none"> - voile et jante serrage ● PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIERE <ul style="list-style-type: none"> - pression de gonflement vérification ● BOITE DE VITESSES ● PONT ARRIERE ● RELEVAGE HYDRAULIQUE <ul style="list-style-type: none"> - huile niveau - huile échange - cartouche filtrante .. échange - crépine échange - reniflard échange - étanchéité vérification ● COURROIES <ul style="list-style-type: none"> - tension vérification ● EMBRAYAGE AVANCEMENT <ul style="list-style-type: none"> - garde vérification ● EMBRAYAGE PRISE DE FORCE <ul style="list-style-type: none"> - garde vérification ● FREIN A MAIN <ul style="list-style-type: none"> - garde vérification ● MASSES AVANT <ul style="list-style-type: none"> - serrage vérification ● FREINS <ul style="list-style-type: none"> - mécanisme dépoussiérage ● CIRCUIT ELECTRIQUE <ul style="list-style-type: none"> - circuit contrôle - fonctionnement organes de contrôle vérification ● GENERALITES <ul style="list-style-type: none"> - ensemble tuyauteries . serrage - ensemble fixations ... serrage 	•	•	•	•			•				
	•										
	•	•		•			•				
		•					•				
							•			•	
											•
	•		•	•				•			
	•		•	•							
		•					•				
	•			•							
	•			•							
	•										
	•										

OPERATIONS A EFFECTUER LORSQUE LES TEMOINS DE CONTROLE S'ALLUMENT

(1) TEMOIN DE CHARGE DES BATTERIES :

Si le témoin de charge s'allume, vérifier l'état et la tension de la courroie d'alternateur.

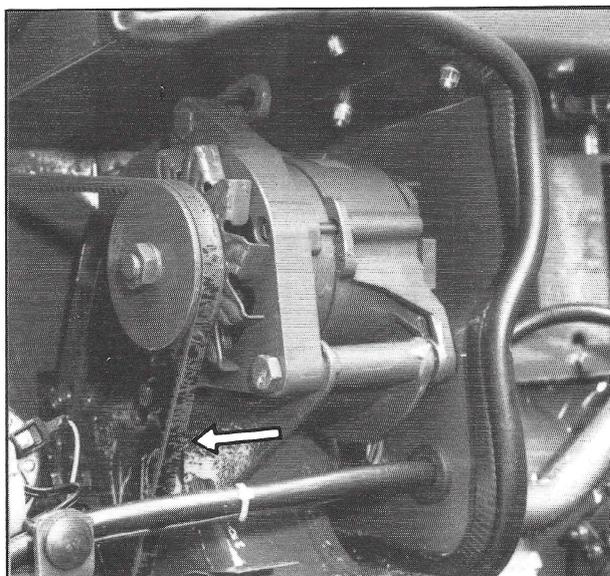
Si son état est normal, faites vérifier le circuit de charge par votre réparateur agréé RENAULT Agriculture.



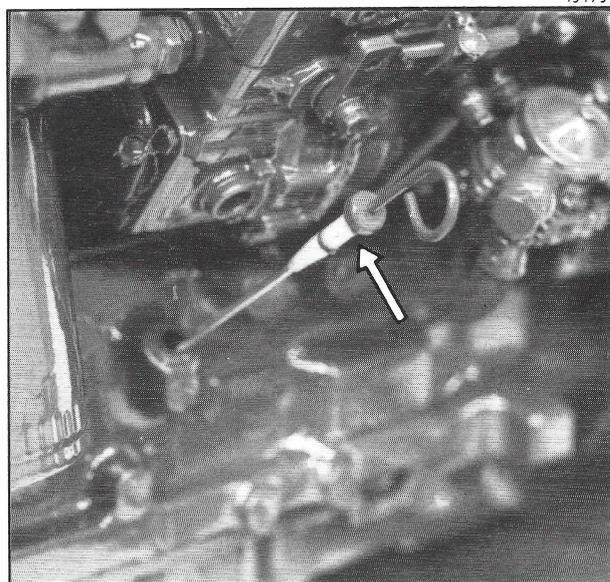
49016

(2) TEMOIN DE PRESSION D'HUILE MOTEUR

Si le témoin de pression d'huile (2) s'allume, **ARRETER** et vérifier le niveau de l'huile moteur. Si le niveau est au-dessous du repère mini, rajouter de l'huile. Si le témoin reste allumé, ou si le niveau d'huile baisse à nouveau, consulter votre réparateur agréé RENAULT Agriculture.



49179



49180

OPERATIONS A EFFECTUER LORSQUE LES TEMOINS DE CONTROLE S'ALLUMENT

(3) INDICATEUR DE TEMPERATURE DU MOTEUR :

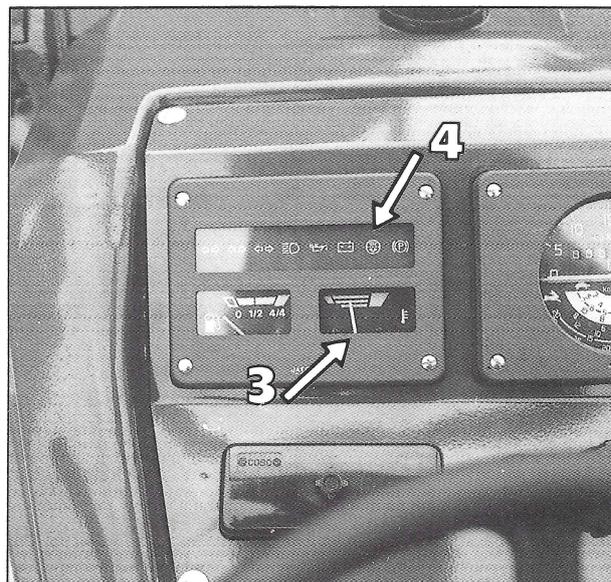
Si l'indicateur de température est en zone rouge, vérifier les points suivants :

1°) Grilles de calandre :

Nettoyer s'il y a colmatage (poussière et végétaux).

2°) Courroie de turbine :

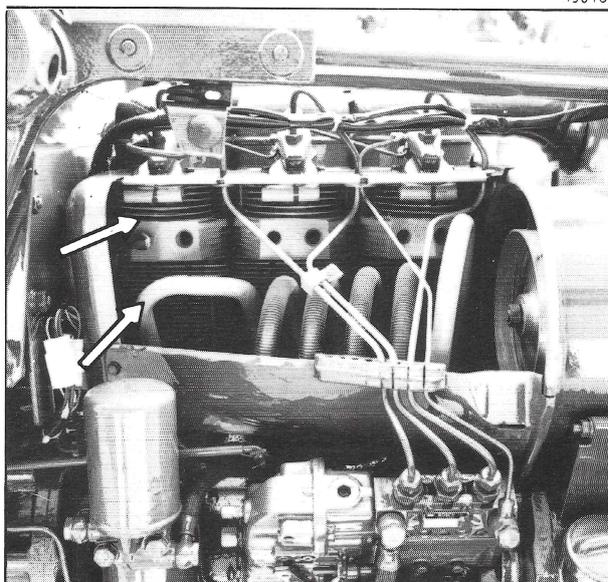
Vérifier qu'elle n'est ni détendue, ni cassée.



49016

3°) Cylindres, culasses, radiateur d'huile :

Nettoyer les ailettes et les alvéoles. Pour accéder, démonter le couvercle latéral du convoyeur d'air.



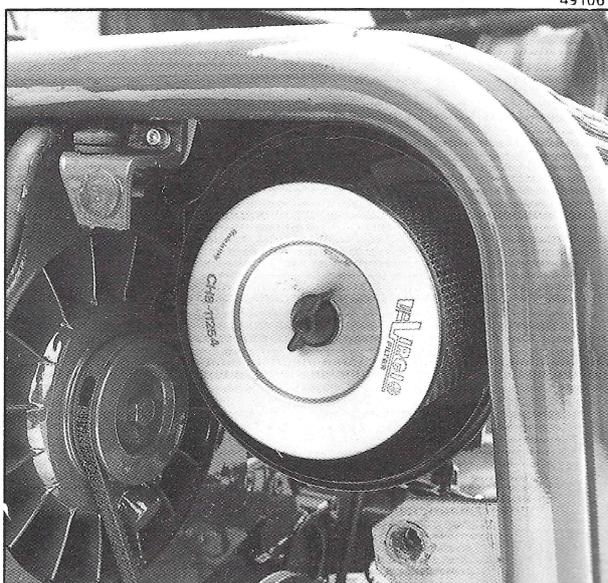
49106

(4) TEMOIN DE COLMATAGE DE FILTRE A AIR SEC :

Lorsque le témoin s'allume, il convient de procéder à l'échange de l'élément filtrant principal.

Si le voyant rouge s'allume dans la journée en cours de travail : attendre d'être rentré le soir pour changer l'élément filtrant principal à l'abri de la poussière.

En attendant, continuer à travailler en réduisant le régime moteur pour éviter l'allumage du témoin.



49066

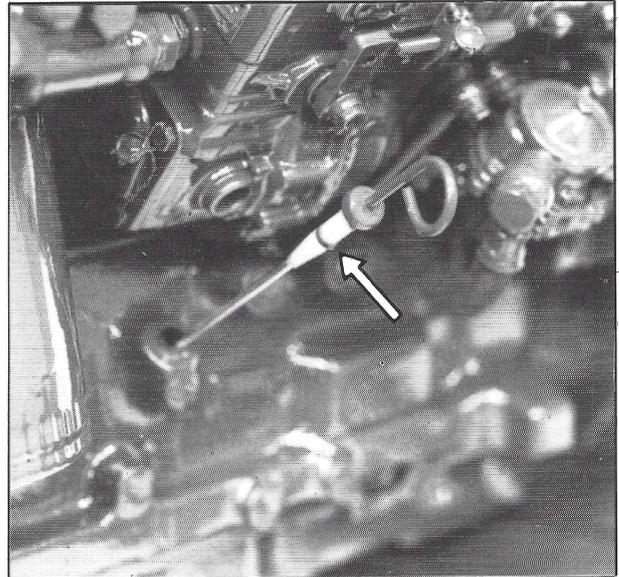
Opérations à effectuer

Toutes les 10 HEURES ou tous les jours

NIVEAUX :

CARTER MOTEUR :

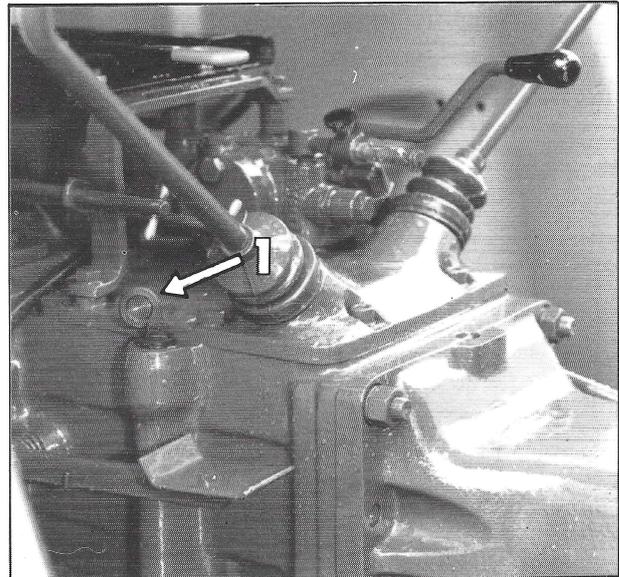
Contrôler le niveau.
N'effectuer un appoint que lorsque le niveau atteint le repère inférieur.



49180

BOITE DE VITESSES - PONT ARRIERE :

Vérifier le niveau d'huile (jauge 1) et compléter éventuellement par le même orifice que celui de la jauge.



49173

FILTRE A AIR :

Comprimer la valve afin d'évacuer la poussière accumulée dans le corps de filtre.



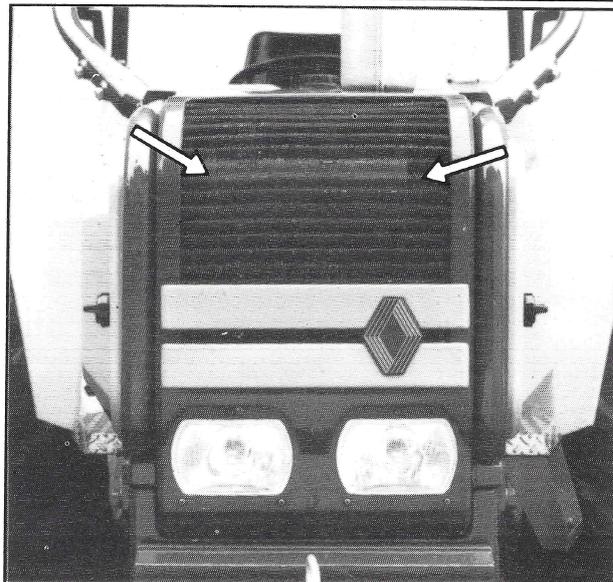
49047

Opérations à effectuer

Toutes les 10 HEURES ou tous les jours

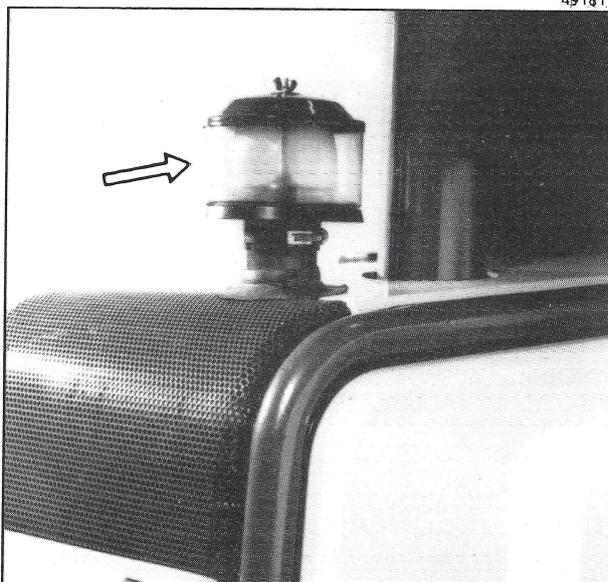
EN ATMOSPHERE POUSSIEREUSE

GRILLES DE CALANDRE :
Nettoyer.



49181

PREFILTRE SEPARATEUR* :
Nettoyer

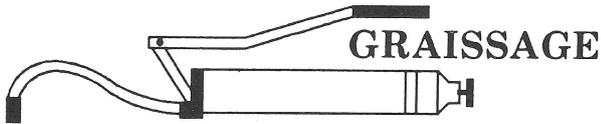


49150

*Suivant équipement

Opérations à effectuer

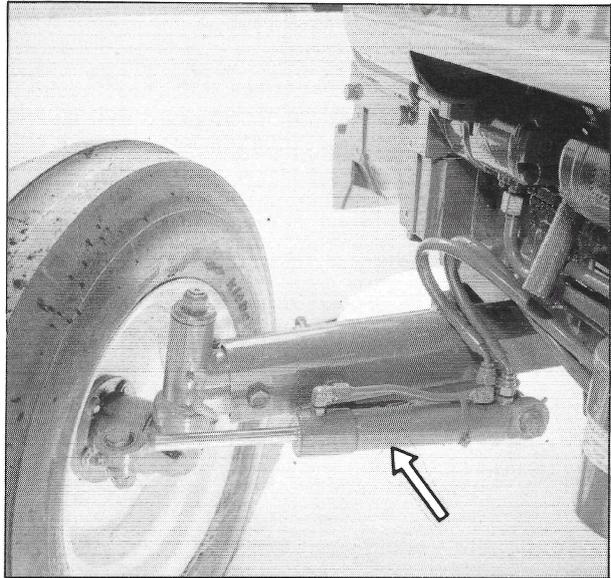
Toutes les 50 HEURES ou toutes les SEMAINES



Nettoyer les graisseurs et effectuer le graissage

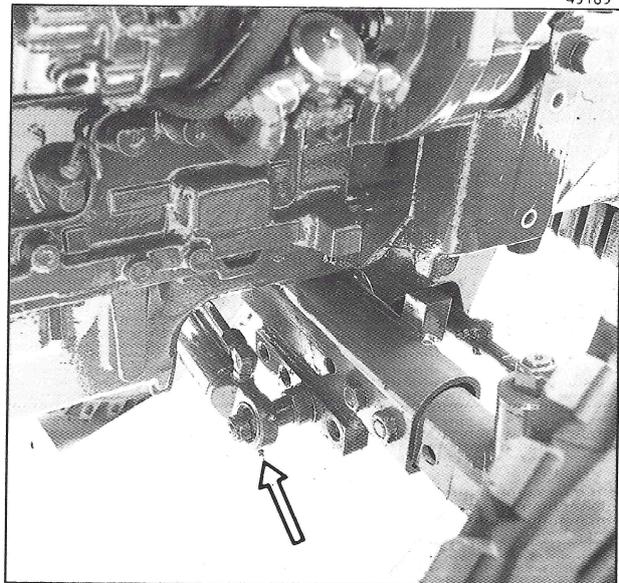
ESSIEU AVANT

PIVOTS DE DIRECTION
ANCRAGE DE LA TIGE DU VERIN



49185

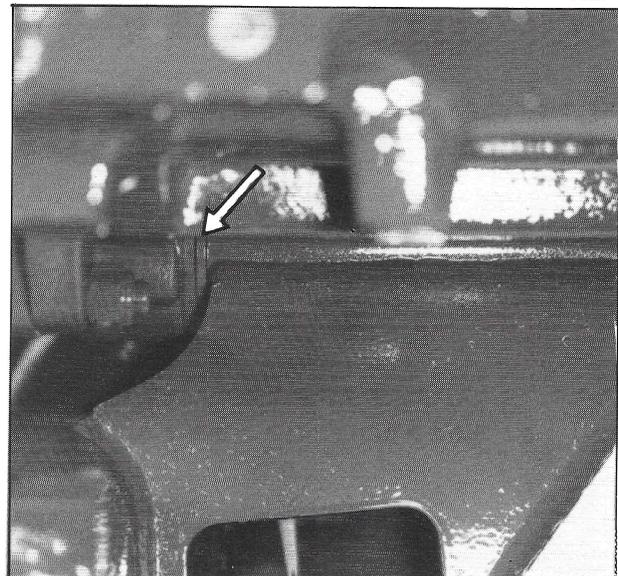
ANCRAGE DU VERIN DE DIRECTION :



49050

PALONNAGE (2 paliers)

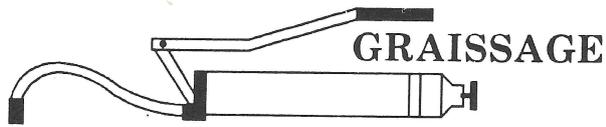
Nota : Pour assurer une bonne répartition de la graisse, il est conseillé de soulever l'avant du tracteur et de faire manoeuvrer le palonnage.



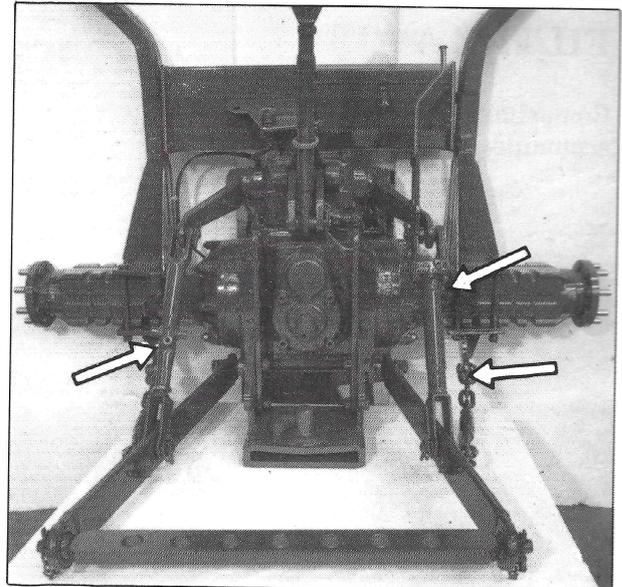
49182

Opérations à effectuer

Toutes les 50 HEURES ou toutes les SEMAINES



Nettoyer les graisseurs et effectuer le graissage



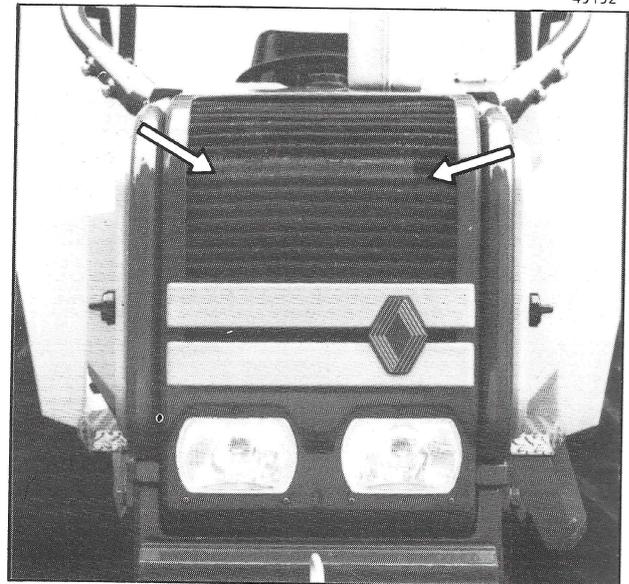
49192

ATTELAGE

TIRANTS DE RELEVAGE

GRILLE DE CALANDRE

- Nettoyer

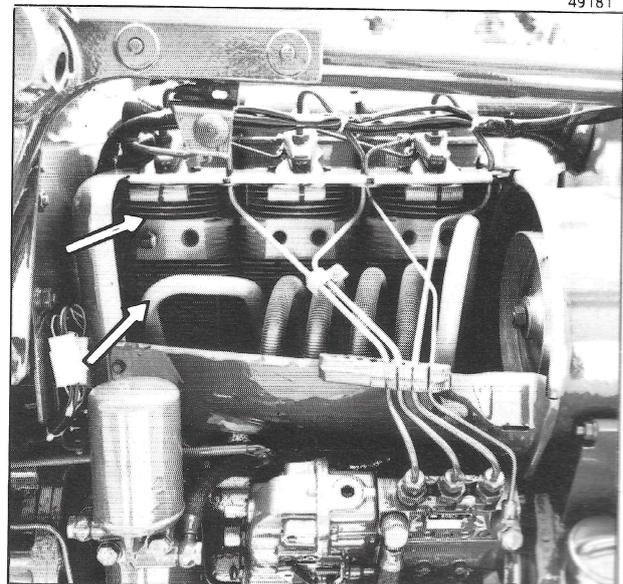


49181

CYLINDRES, CULASSES, REFROIDISSEUR D'HUILE

Ces parties du moteur doivent être nettoyées soigneusement afin d'assurer un refroidissement normal.

Pour nettoyer les ailettes des cylindres et le refroidisseur d'huile, déposer le convoyeur d'air. Chasser les poussières et les débris végétaux à l'air comprimé en agissant dans le sens inverse au flux d'air de refroidissement.



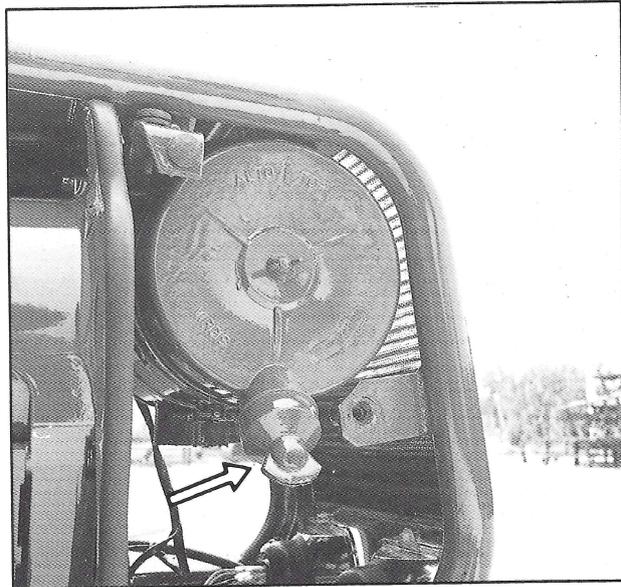
49103

Opérations à effectuer

Toutes les 50 HEURES ou toutes les SEMAINES

FILTRE A AIR :

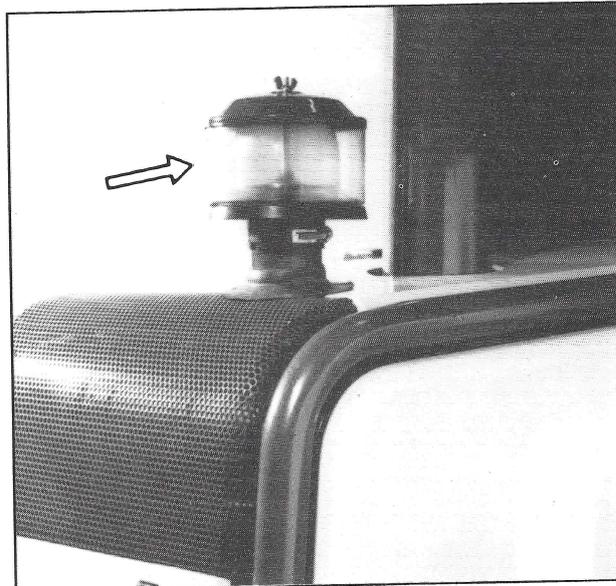
Comprimer la valve afin d'évacuer la poussière accumulée dans le corps de filtre.



49047

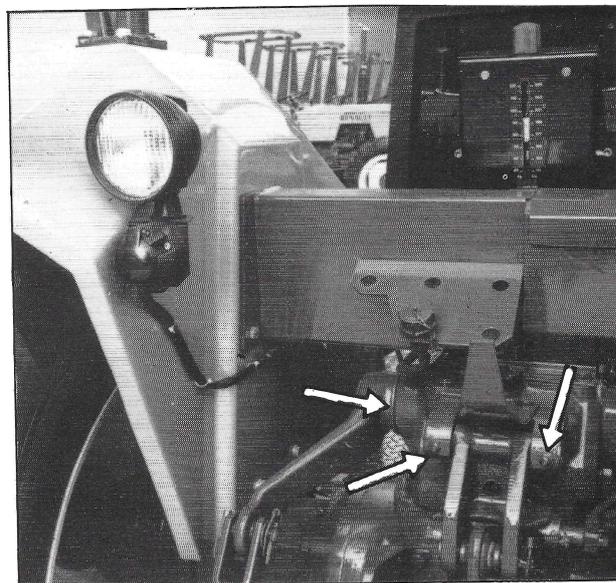
PREFILTRE SEPARATEUR* :

Nettoyer.



49150

ARTICULATION 3EME POINT :



49155

* Option

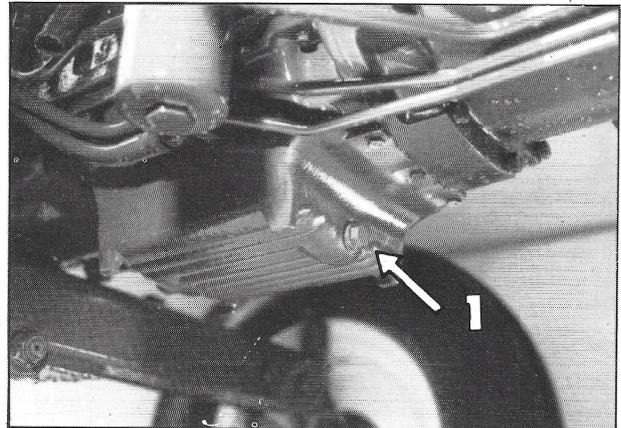
Opérations à effectuer

Toutes les 100 HEURES

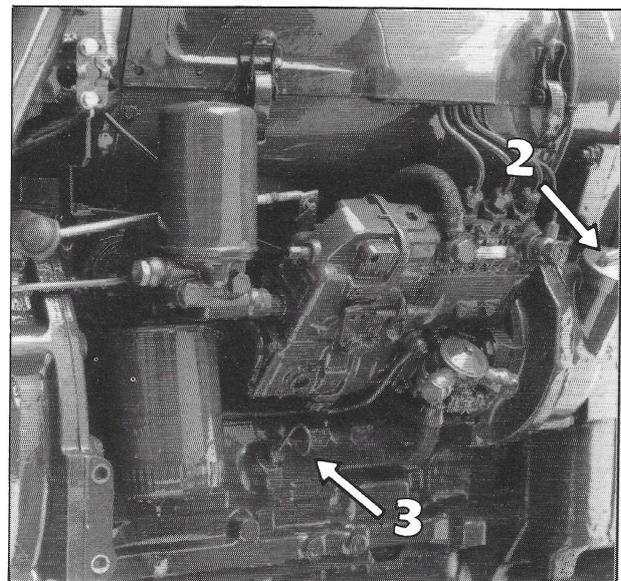
MOTEUR :

- Vidange (1) :

Remplissage (2)



49186



49178

Attention : ne pas dépasser le niveau correspondant au repère supérieur de la jauge (3).

Opérations à effectuer

Toutes les 100 HEURES

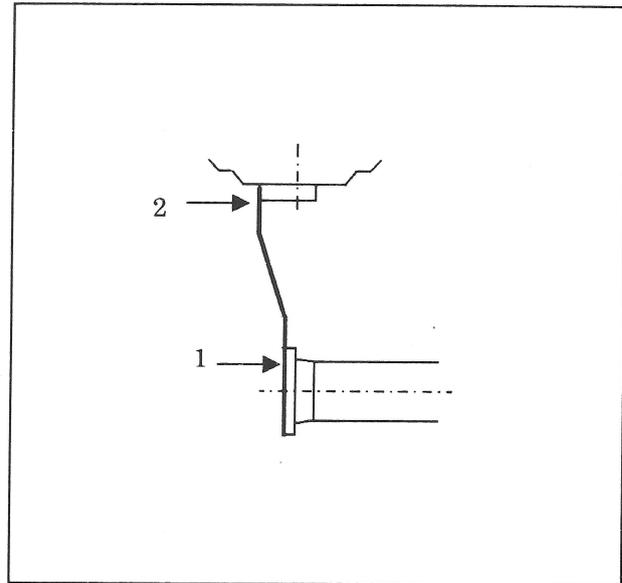
ROUES

- Vérifier le serrage

ROUES ARRIERE :

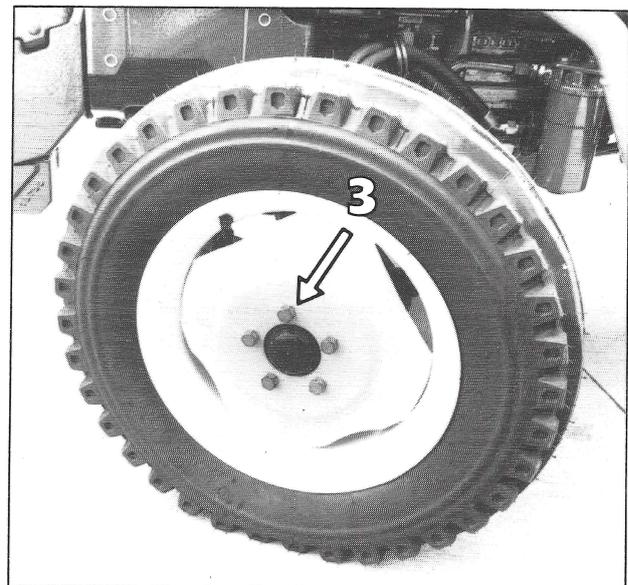
Voile sur moyeu : (1) 34 à 42 daN.m.

Voile sur jante : (2) 18 à 26 daN.m.



ROUES AVANT :

Voile sur moyeu : (3) 13 à 17 daNm.



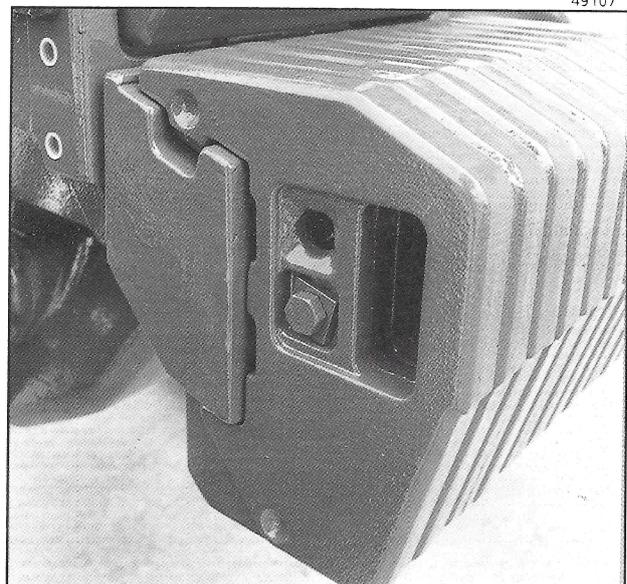
49107

- Vérifier la pression de gonflage

Voir : Roues et Pneumatiques (chapitre Utilisation)

MASSES AVANT

- Vérifier le serrage



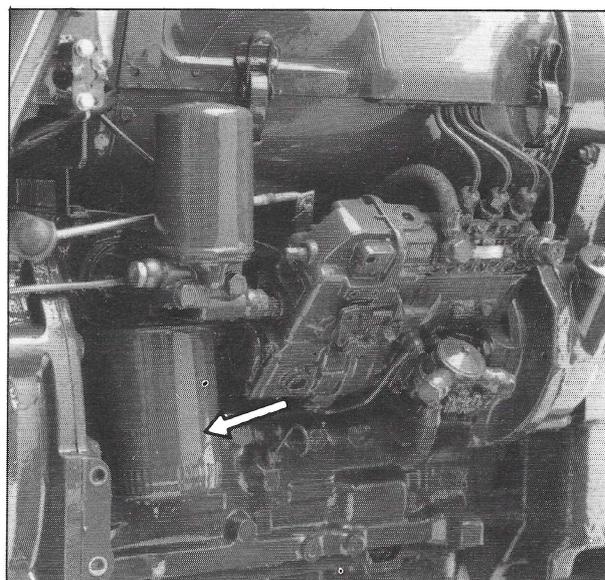
49036

Opérations à effectuer

Toutes les 200 HEURES

MOTEUR

Echange de la cartouche filtrante.



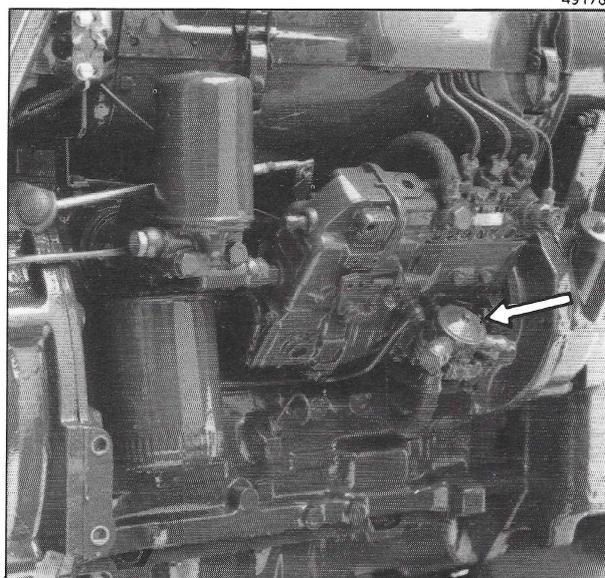
49178

POMPE D'ALIMENTATION :

Fermer le robinet de combustible.

Déposer la vis, enlever le couvercle de pompe et nettoyer la crépine au gazole propre.

Après remontage, si le moteur ne démarre pas, effectuer la purge de l'air, (voir consignes particulières en fin de chapitre utilisation).

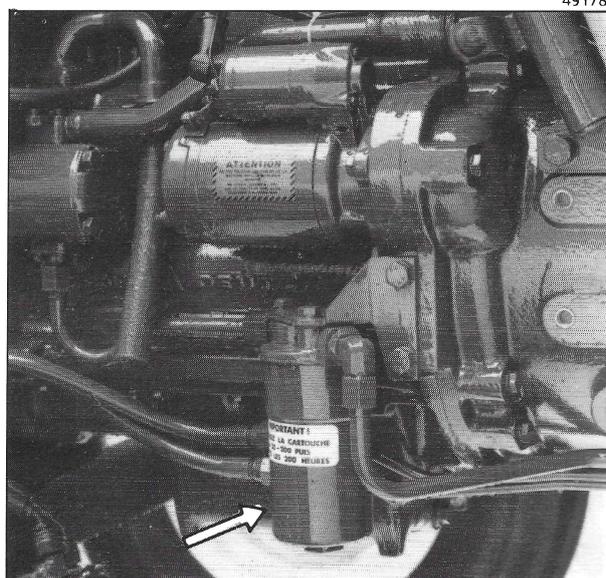


49178

RELEVAGE HYDRAULIQUE :

Echange de la cartouche filtrante (serrage 1,5 daN.m).

(Voir consignes particulières sur la direction en fin de chapitre Utilisation).



49183

Opérations à effectuer

Toutes les 200 HEURES

COURROIE :

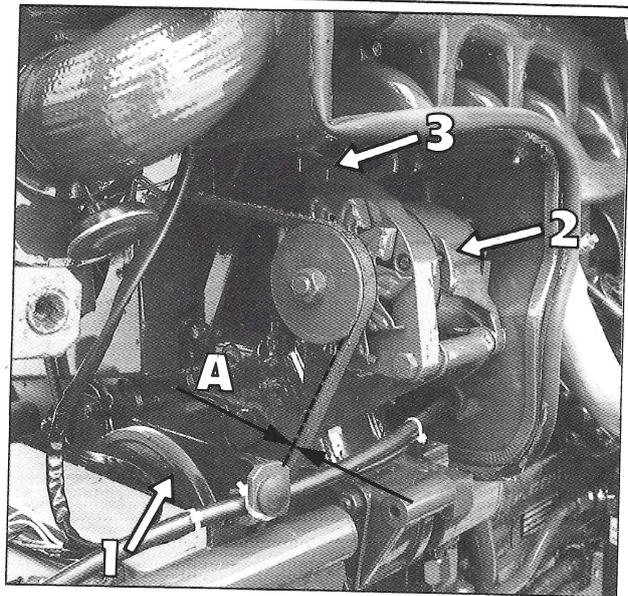
- Vérifier l'état et la tension de la courroie

Appuyer avec le pouce à l'endroit de la courroie situé entre la poulie de vilebrequin (1) et celle de l'alternateur (2).

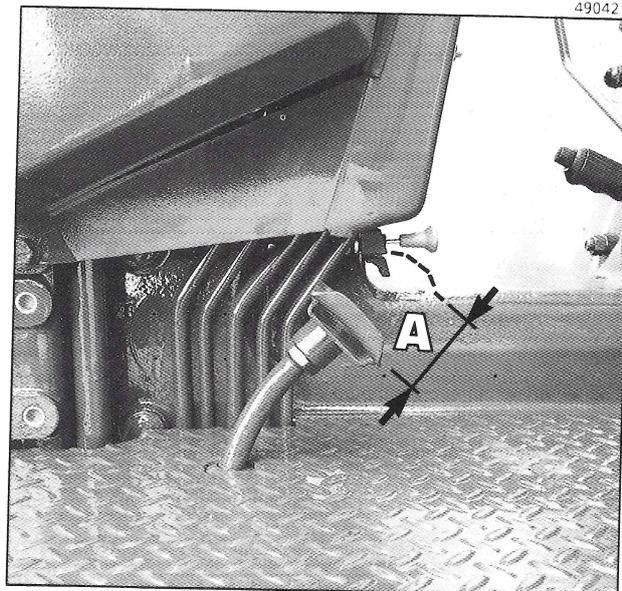
Le fléchissement (A) doit se situer entre 10 et 15 mm.

NOTA : Une tension excessive de la courroie entraîne une usure prématurée des paliers. Une tension trop faible occasionne une détérioration anormale de la courroie.

Pour régler : desserrer l'écrou (3) et basculer l'alternateur vers l'extérieur.



49042



EMBRAYAGE :

AVANCEMENT :

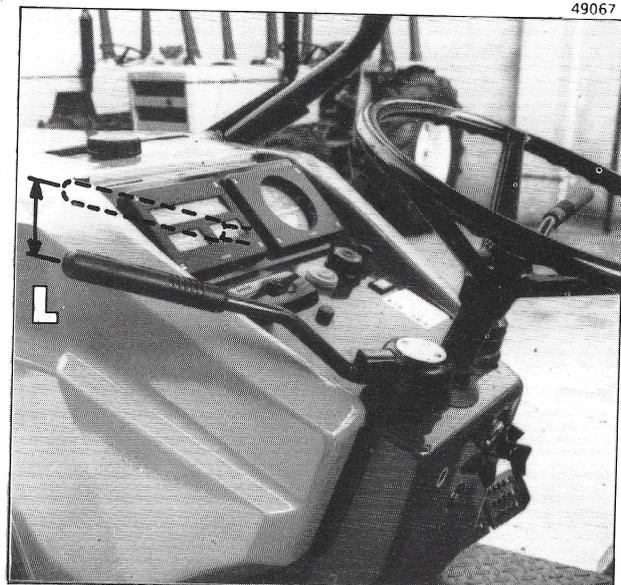
- Vérifier la garde à la pédale de débrayage.

La cote (A) doit être comprise entre 30 et 15 mm. Si celle-ci est inférieure à 15 mm, faites effectuer le réglage par un réparateur agréé RENAULT Agriculture.

PRISE DE FORCE :

- Vérifier la garde au levier.

La garde (L) (course à vide) doit être comprise entre 35 et 15 mm. Si celle-ci est inférieure à 15 mm, faites effectuer le réglage par un réparateur agréé RENAULT Agriculture.



49067

49157

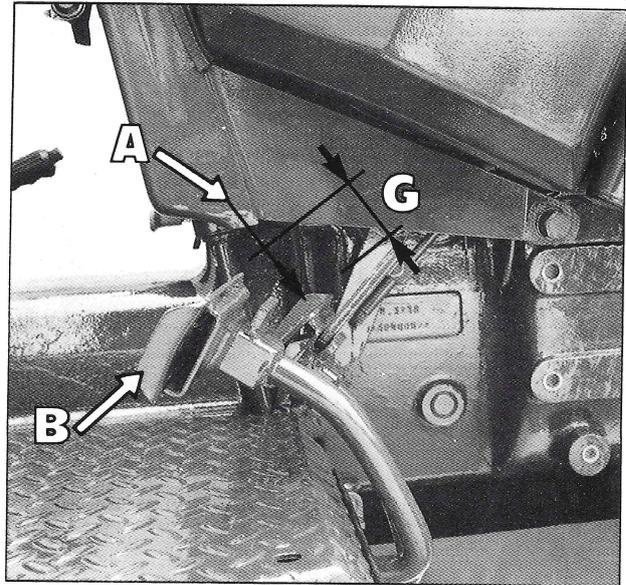
Opérations à effectuer

Toutes les 200 HEURES

FREINS :

Enlever le loquet d'accouplement (1)
Exercer une pression sur la pédale (A) et mesurer la cote (G).
Effectuer la même opération en agissant sur la pédale (B) mesurer de nouveau la cote (G).
Chacune de ces cotes doit être inférieure à 85 mm.
Si l'une d'elle est supérieure à 85 mm, il est nécessaire de faire effectuer le réglage des freins par un réparateur agréé RENAULT Agriculture.

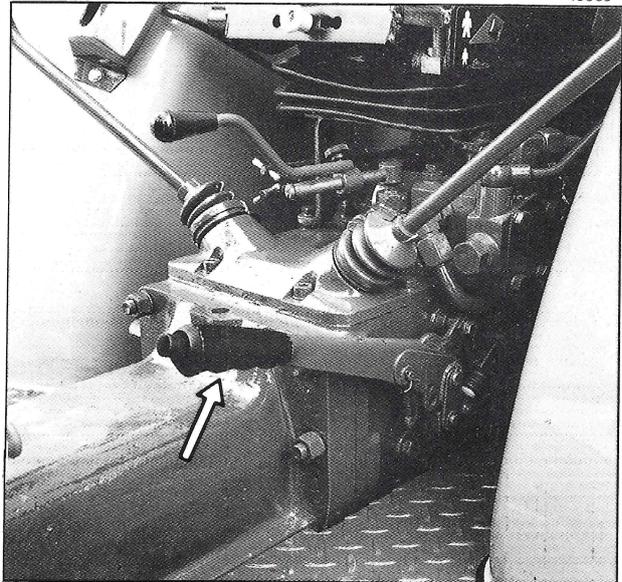
IMPORTANT : Un réglage sera également nécessaire si les gardes ne sont pas égales.



49069

FREIN A MAIN :

Lorsque le freinage devient inefficace, ou lorsque le cliquet du levier sort du secteur, **faites régler votre frein à main** par un réparateur agréé RENAULT Agriculture.

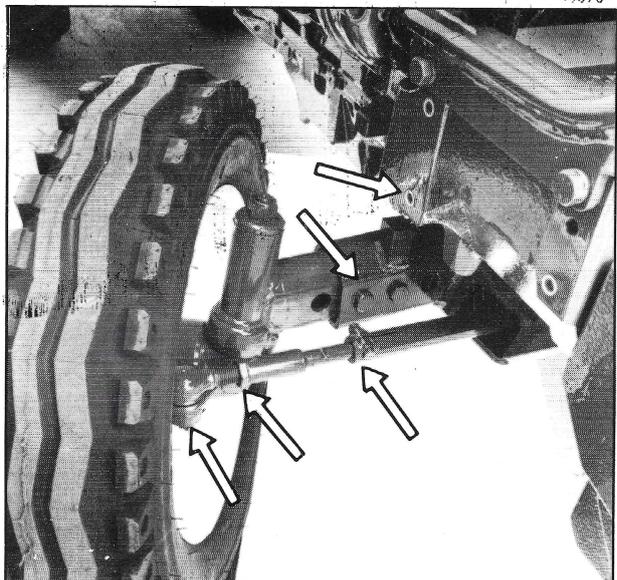


49070

TRAIN AVANT :

Vérifier le serrage de l'ensemble des vis et écrous du train avant :

- liaisons moteur-chassis
- Barre de connexion
- Têtes d'essieu coulissantes (tracteur 2 roues motrices)
- Ancrages du vérin de direction.



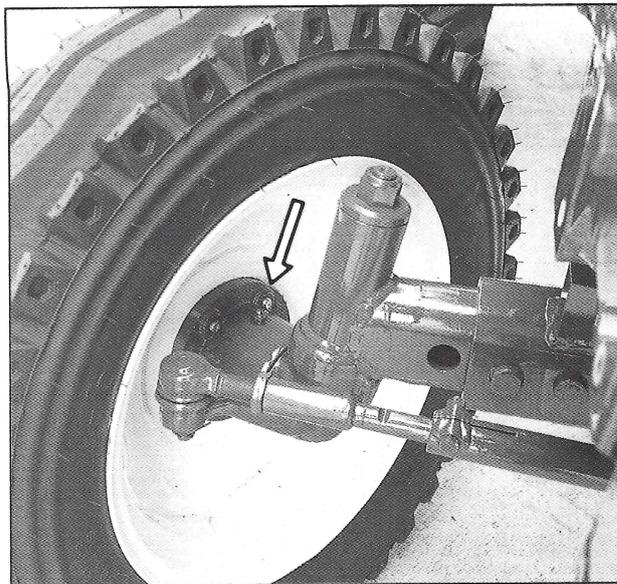
49108

Opérations à effectuer

Toutes les 200 HEURES

ROUES AVANT :

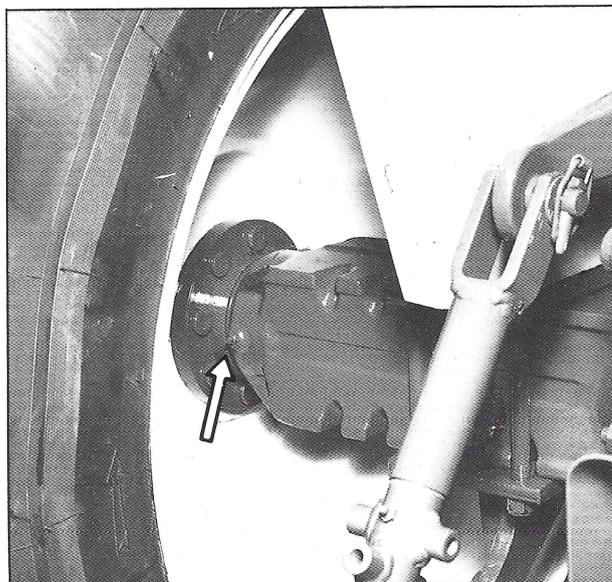
- Graisser les roulements



49051

TROMPETTES DE ROUES

- Graisser les roulements



49071

ACCUMULATEURS :

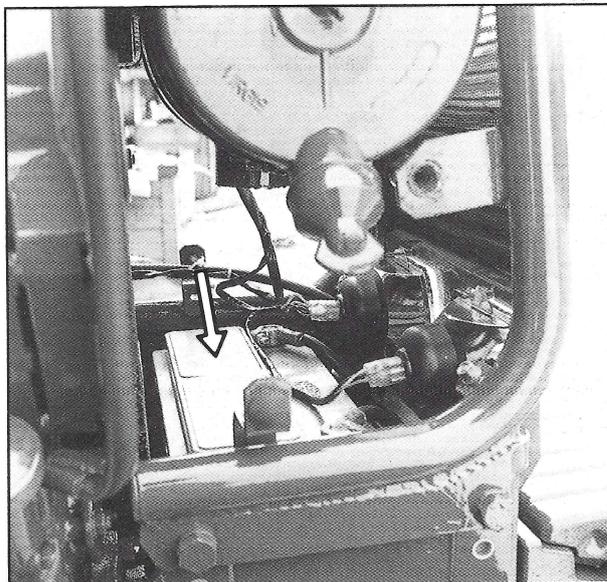
Vérifier le niveau de l'électrolyte : il doit dépasser les plaques de 1 à 1,5 cm.

Rétablir, s'il y a lieu, le niveau avec de l'eau distillée ou, à défaut, avec de l'eau de pluie soigneusement filtrée.

Ne jamais ajouter d'acide.

Vérifier soigneusement la charge des accumulateurs ; ne pas les laisser geler.

Vérifier également le serrage et la propreté des cosses.



49080

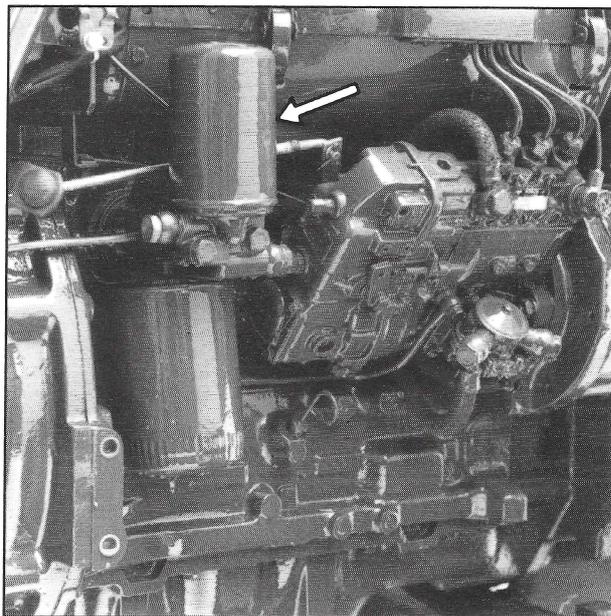
Opérations à
effectuer

Toutes les 400 HEURES

FILTRE A COMBUSTIBLE :

- **Remplacer l'élément filtrant.**

Après remontage, effectuer la purge de l'air (voir consignes particulières en fin de chapitre Entretien).



490178

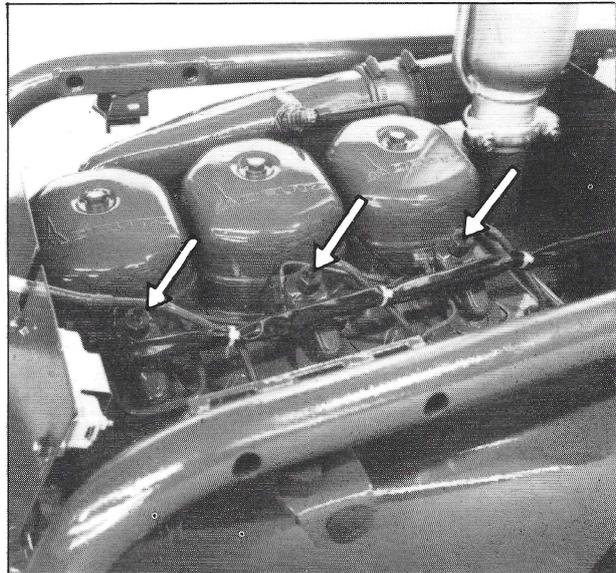
Opérations à
effectuer

Toutes les 600 HEURES ou tous les ans

Par un réparateur agréé
RENAULT AGRICULTURE

INJECTEURS :

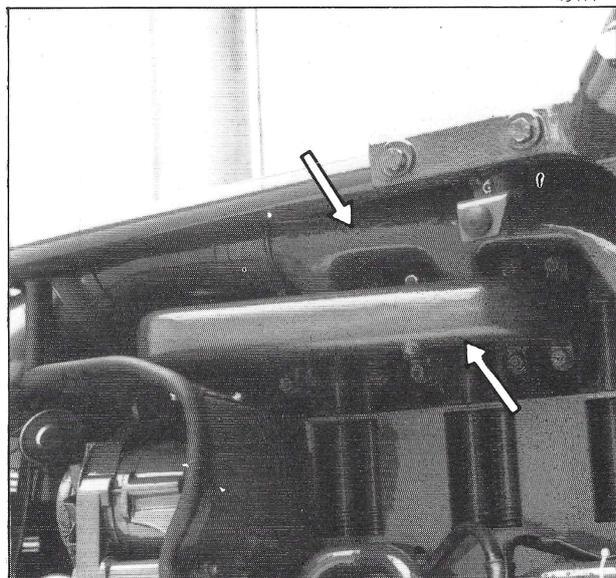
- Nettoyer et contrôler :
Tarage 180 bars.



49177

COLLECTEURS :

- Vérifier le serrage des écrous de fixation des collecteurs échappement et admission.



49187

CULBUTEURS :

- Régler les culbuteurs moteur froid.
Echappement-admission : 0,20 mm.



49177

Opérations à
effectuer

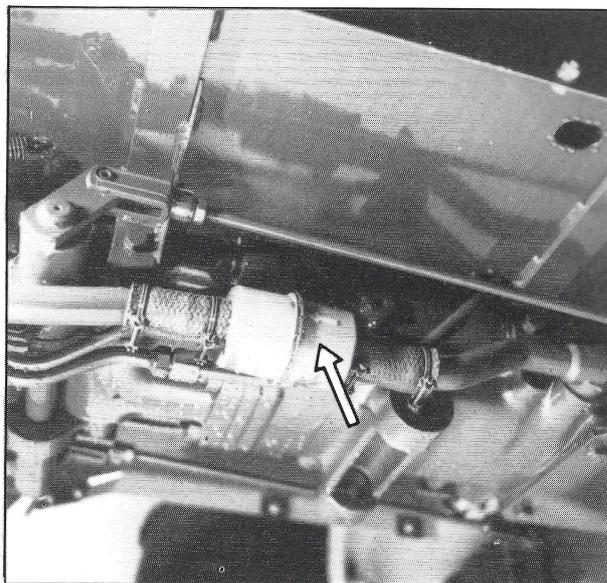
Toutes les 600 HEURES ou tous les ans

Par un réparateur agréé
RENAULT AGRICULTURE

FILTRE HUILE - BOITE DE VITESSES - PONT ARRIERE RELEVAGE :

- Remplacer le filtre en respectant le sens de montage (flèche vers l'avant).

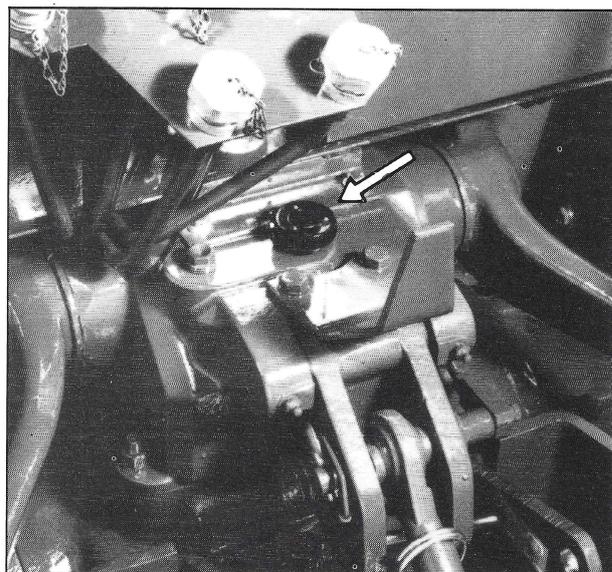
Nota : Pour éviter que l'huile ne s'écoule par les durites lors de la dépose du filtre, utiliser les 2 bouchons du filtre neuf et les installer sur les durites.



49168

PONT ARRIERE :

- Echange du reniflard.



49174

Opérations à effectuer

Toutes les 1200 HEURES ou tous les ans

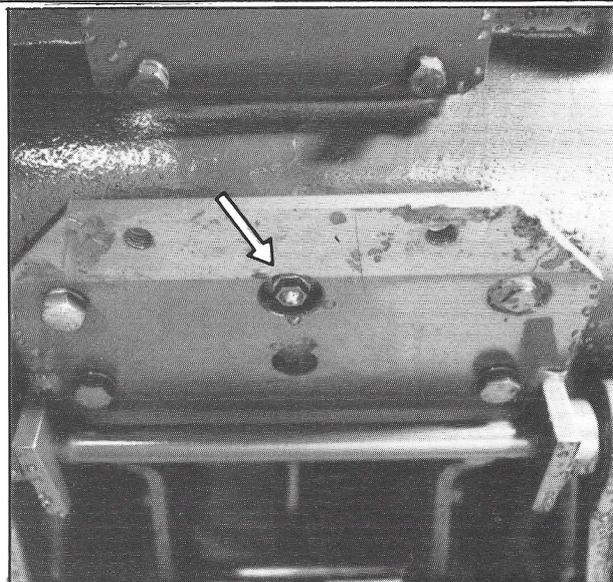
Par un réparateur agréé
RENAULT AGRICULTURE

BOITE DE VITESSES PONT ARRIERE - RELEVAGE

• Vidange de l'huile :

- Déposer le bouchon de vidange sous le pont arrière.

- Effectuer le remplissage suivant le type d'huile préconisé dans le tableau (au début du chapitre Entretien).



49188

FILTRE A AIR

IMPORTANT

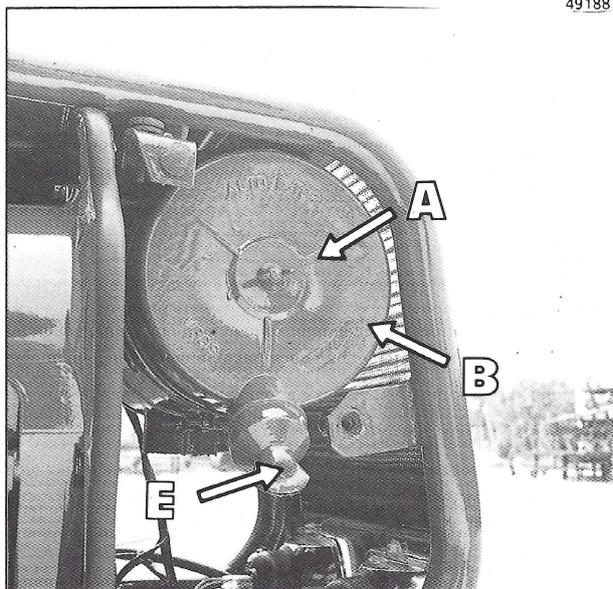
Cette opération d'entretien doit être effectuée avec le plus grand soin.

La longévité de votre moteur en dépend.

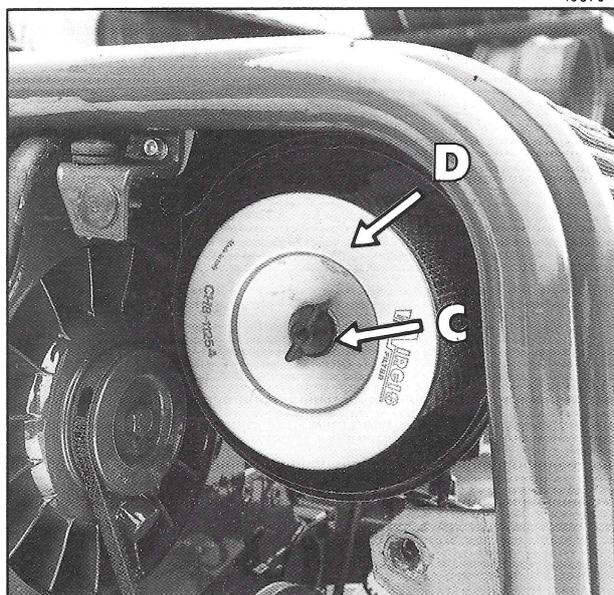
- Déposer l'écrou (A), puis déposer le couvercle (B).
- Déposer l'écrou (C), puis sortir l'élément filtrant principal (D).

Vérifier :

- Que la valve (E) est en bon état et n'est pas obstruée.



49079



Opérations à effectuer

Toutes les 1200 HEURES ou tous les ans

Par un réparateur agréé
RENAULT AGRICULTURE

- Déposer l'écrou (1) puis sortir l'élément filtrant de sécurité (H).

Vérifier :

- Que les canalisations d'aspiration d'air (F) sont en bon état et les colliers bien serrés (G).

Nettoyage du corps de filtre :

- Avec un chiffon propre et sec évacuer les fines poussières qui se trouvent sur la paroi intérieure du corps de filtre.

ATTENTION

Ne pas utiliser de soufflette à air comprimé.
Ne pas faire pénétrer de poussière dans la durite d'aspiration.

Echanger l'élément filtrant de sécurité (H)

Echanger l'élément filtrant principal (B)

REMARQUES IMPORTANTES :

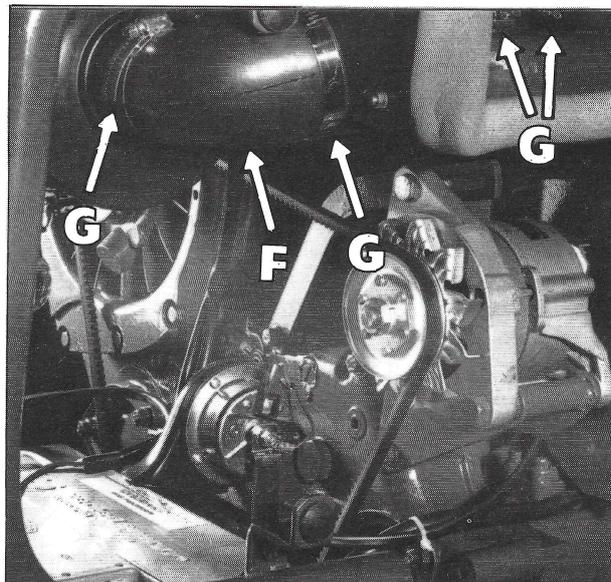
Il est strictement interdit de nettoyer les cartouches papier et cela, quel que soit le procédé ! (ni chiffon, ni pinceau, ni air comprimé, ni détergent) .Ne pas les enduire d'huile.

Au remontage, ne pas oublier de remettre en place et de serrer l'écrou de fixation (1) de l'élément filtrant de sécurité (H) !

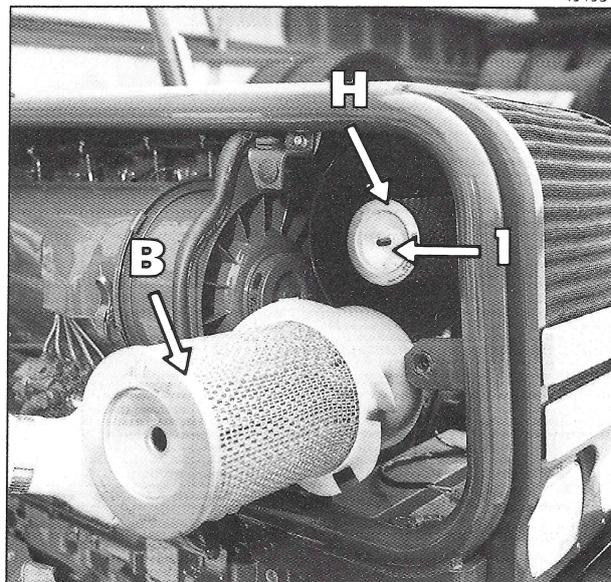
LE NON RESPECT DE CES CONSIGNES ENTRAINE LA PERTE DE LA GARANTIE POUR LE MOTEUR !

NOTA : En cas de colmatage fréquent de l'élément filtrant principal, dû à des conditions de travail particulièrement difficiles, adapter un préfiltre séparateur extérieur. Consulter votre réparateur agréé Renault Agriculture.

IMPORTANT : La mise en route du moteur ne doit se faire en aucun cas si le filtre à air n'est pas en place.



49193



49079

Pneus avant (1)	7.50-16 (6 PR)
Pneus arrière	14.9-28 (6 PR)
DIMENSIONS	
● Longueur hors tout (avec masses AV.)	3,62 m
● Largeur hors tout minimale	1,61 m
● Largeur hors tout maximale	2,28 m
● Hauteur à l'arceau	2,28 m
● Empattement	1,98 m
● Garde au sol avant	0,37 m
● Garde au sol arrière	0,38 m
MASSES	
● à vide en ordre de marche (sans masses AV.)	1980 kg
RAYON DE BRAQUAGE	
● Sans frein	3,35 m

MOTEUR

- Marque et type DEUTZ F 3 L 912
- Injection Directe
- Refroidissement Air
- Nombre de cylindres 3
- Alésage-course 100/120
- Cylindrée 2827 cm³
- Rapport volumétrique 17/1
- Régime nominal 2350 tr/min.
- Régime au ralenti 700 tr/min.
- Pompe d'alimentation : autorégulatrice à membrane.
- Pompe d'injection : BOSCH
type : PES 3 A 80 D 410 / 3 RS 1324
- Ordre d'injection 1-2-3
- Injecteurs : BOSCH DLLA 149 S 774
- Tarage des injecteurs : 180 ± 5 bars
- Filtre(s) à combustible : MANN
1 type NK 940/5
- Capacité du réservoir à combustible : 62 l
- Filtre à air : à sec de 6" .
- Marque "Virgis" type: 80.06-20
- Préfiltre cyclone type "VIRGIS" 11192*
- Filtre à huile à cartouche papier.
- Alimentation électrique 12 V

FREINS

- **Dispositif principal :**
Deux freins à disques immergés expansibles sur arbres de roues, commande mécanique, actionnés par 2 pédales séparées, devant être accouplées pour le freinage sur route.
- **Dispositif secondaire :**
Commande mécanique par levier, agissant sur le dispositif principal, maintenue en position de freinage par cliquet et un secteur denté.
- **Dispositif de freinage de remorque**
Assuré par une valve de freinage hydraulique. La commande est manuelle par levier*.

EMBRAYAGE (OMG 10")

- Double effet, avancement et prise de force.
- **Avancement :** disque ø 250 mm, garnitures organiques.
Commande de débrayage par pédale.
 - **Prise de force :** disque ø 250 mm
Garnitures organiques.
Commande de débrayage par levier

* Option

ESSIEU AVANT DIRECTEUR

- Tubulaire coulissant et oscillant.
- angle de palonnage : 14°
- angle de braquage
intérieur 56°
extérieur 44°.

PONT AR

A couple conique, porté par différentiel à 2 satellites et réducteurs épicycloïdaux
Rapport couple conique : 10/41
Rapport réducteurs épicycloïdaux : 12/60
Un dispositif permet d'effectuer le crabotage des deux arbres de roue pour annuler l'effet du différentiel.
Crabotage à maintien automatique, commande mécanique.

BOITE DE VITESSES

Boîte mécanique à inverseur, 4 vitesses synchronisées, 2 gammes, commandées par 2 leviers (8 vitesses avant - 8 vitesses arrière).

DIRECTION

Dispositif de servo-commande hydrostatique à fonctionnement entièrement hydraulique.
Une pompe entraînée par le moteur assure l'assistentement. Débit maxi : 36,5 l/min à 2350 tr/min moteur.
En cas de défaillance de la pompe, la direction du véhicule reste assurée, le dispositif de servo-commande se transformant en dispositif hydrostatique non assisté.

• TABLEAU DES VITESSES D'AVANCEMENT

En fonction de la monte de pneumatiques, à 2350 tr/min moteur

Transmission	Gammes	Vitesses	Doubleur	Inverseur	Caractéristiques
ET 49	2	4 Synchronisées	0	1 Synchronisé	8 vitesses en marche avant + 8 vitesses en marche

 I  II			Vitesses d'avancement en km/h à 2350 tr/min. moteur avec pneumatiques arrière :	
			14.9-28	
I	1		2,32	
	2		3,44	
	3		5,03	
	4		7,07	
II	1		10,06	
	2		14,89	
	3		21,79	
	4		30,62	
I	1		1,93	
	2		2,88	
	3		4,22	
	4		5,93	
II	1		8,43	
	2		12,49	
	3		18,27	
	4		25,68	

RELEVAGE HYDRAULIQUE :

● Circuit hydraulique :

- Pompe indépendante à engrenage.

Débit maximal : 36,5 l/min à 2350 tr/min du moteur.

- Pression de tarage : 180 ± 5 bars.

- Filtration : crépine à l'aspiration et filtre au refoulement de la pompe.

● Relevage hydraulique :

- Relevage à contrôle d'effort par le 3ème point et affichage de position.

- Force de levage en bout des barres inférieures : 2455 daN. maxi

● Servitudes hydrauliques extérieures :

- 1 distributeur auxiliaire simple effet

- 2 distributeurs auxiliaires double effet*

● Valve de freinage de remorque

hydraulique* :

Commande par levier

ATTELAGE ARRIERE (Norme I)

- Barres inférieures droites, à rotules.

- Barre supérieure à vis, embout à rotule.

- Attelage 3 points avec barres de 848 mm.

- Bielles de relevage (tirants) réglables, manivelle à droite.

- Rigidification : par chaînes extérieures.

- Barre d'attelage norme I, longueur 683 mm.

- Chape d'attelage tournante à grand débattement vertical.

- Timon*.

PRISE DE FORCE ARRIERE

Diamètre de l'arbre de sortie 1 " 3/8 6 cannelures

● Prise de force indépendante de l'avancement

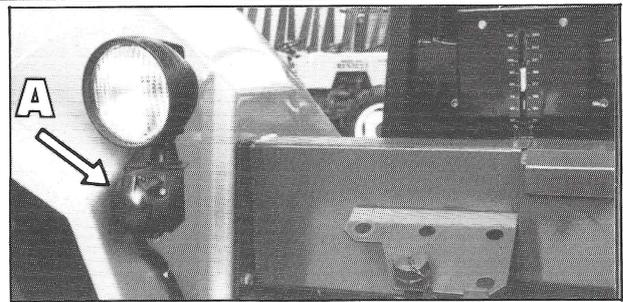
- 600 tr/min pour 2350 tr/min moteur

Le régime normalisé 540 tr/min est obtenu à 2115 tr/min moteur.

* Suivant équipement

EQUIPEMENT ELECTRIQUE :

- Batterie (s) :
12 V - 1 batterie délivrant 92 Ah CEI
- Démarreur : 12 V, puissance 3,5 kW
- Alternateur :
triphasé 14 V (33 A) MARELLI AA 108
- Prise de courant (A)

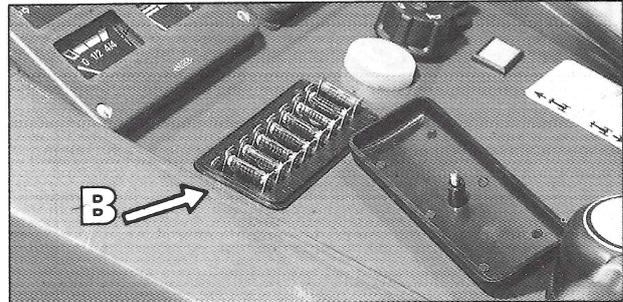


49155

LAMPES

Avant du tracteur :

- 2 phares tracteurs :
 - feux de routes : lampes 45 watts,
 - feux de croisement : lampes 40 watts.



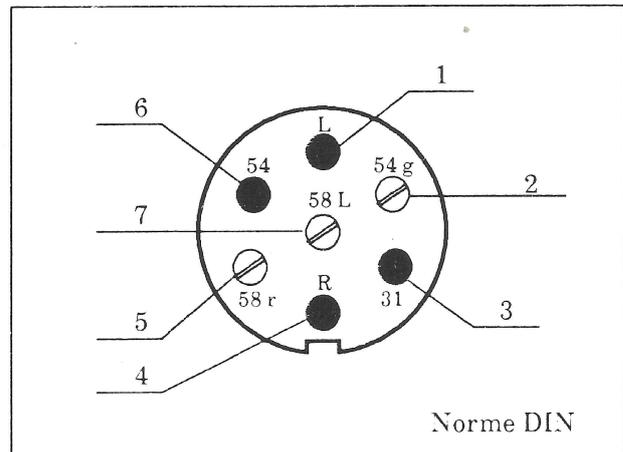
49085

Arrière du tracteur

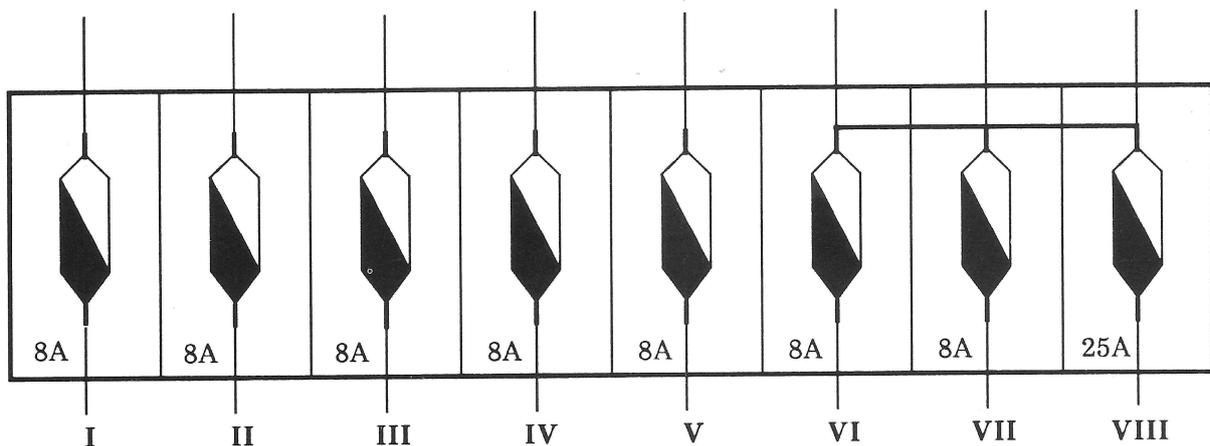
- 2 feux escamotables comprenant :
 - AV - 1 lampe de position (5 W)
 - 1 lampe de clignotants (21 W)
 - AR - 1 lampe de clignotants (21 W)
 - 1 lampe double de freinage et position (21/5 W)
- 1 éclairer de plaque (lampe 5 W)
- 1 phare de travail (lampe 35 W)

FUSIBLES (B)

- I - lanternes
- II - Feux de route
- III - Avertisseur
- IV - Feux de croisement
- V - Feux de détresse
- VI - Disponible
- VII - Compte-tours - Récepteurs et témoins de contrôle
- VIII - Commande d'éclairage et avertisseur



- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1 - Clignotants côté G. | 5 - Lanternes côté D. |
| 2 - Disponible | + Eclairer plaque |
| 3 - Masse | 6 - Stop |
| 4 - Clignotants côté D. | 7 - Lanternes côté G. |



FRANCAIS - Ce document n'est pas contractuel. Le constructeur se réserve notamment le droit de modifier sans préavis les caractéristiques de ses modèles. Tous les droits d'auteur sont réservés à RENAULT Agriculture. La reproduction, la modification, l'adaptation, la traduction, intégrales ou partielles, de cette oeuvre collective, ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de RENAULT Agriculture (Loi du 11 Mars 1957)

© RENAULT Agriculture - 1987

DEUTSCH - Dieses Dokument ist nicht verbindlich. Der Hersteller behält sich namentlich das Recht vor, ohne Vorankündigung die technischen Merkmale seiner Modelle zu verändern. Sämtliche Urheberrechte liegen bei der RENAULT Agriculture. Nachdruck, Änderung, Anpassung, Übersetzung, vollständig oder auszugsweise, des vorliegenden Sammelwerks, sowie die Verwendung der Ersatzteilnummern und des Nummerierungssystems sind nicht gestattet ohne besondere schriftliche Genehmigung der RENAULT Agriculture (Gesetz vom 11 März 1957).

© RENAULT Agriculture - 1987

ENGLISH - This document is not a contract. The manufacturer reserves the right namely to modify the characteristics of the models without notice. All copyrights reserved by RENAULT Agriculture. Copying, modifying, adapting or translating, whether in part or in full, of this compilation, or use of the spare reference numerotation system is forbidden without the prior written authorization of the RENAULT Agriculture (Act of 11th. March 1957).

© RENAULT Agriculture - 1987

ESPAÑOL - Este documento no es contractual. El constructor se reserva en particular el derecho de modificar sin aviso previo las características de sus modelos. RENAULT Agriculture se reserva todos los derechos de autor. Quedan prohibidas la reproducción, la modificación, la adaptación, la traducción, incluso parciales, del presente documento colectivo, así como la utilización del sistema de numeración de referencia de las piezas de repuesto, sin la previa autorización por escrito de RENAULT Agriculture (Ley del 11 de Marzo de 1957).

© RENAULT Agriculture - 1987

NEDERLANDS - Dit drukwerk is niet bindend. De fabrikant behoudt zich met name het recht voor de kenmerken van zijn modellen zonder voorafgaand bericht te wijzigen. Alle auteursrechten zijn voorbehouden aan de RENAULT Agriculture. Reproducieren, wijzigen, aanpassen, vertalen, geheel of gedeeltelijk, van deze verzamelwerk, evenals het overnemen van indeling van dit boek en/of wijze van aanduiding der onderdelen is verboden zonder vooraf ontvangen schriftelijke goedkeuring van de RENAULT Agriculture (Wet van de 11e Maart 1957).

© RENAULT Agriculture - 1987

ITALIANO - Questo documento non è contrattuale. Il costruttore si riserva in particolare il diritto di modificare, senza preavviso, le caratteristiche dei suoi modelli. Tutti i diritti d'autore sono riservati alla RENAULT Agriculture. La riproduzione, la modificazione, l'adattamento, la traduzione, integrale o parziale, del presente documento collettivo, come pure l'utilizzazione del sistema di numerazione di riferimento delle parti di ricambio, sono vietate senza previa autorizzazione scritta della RENAULT Agriculture (Legge del 11 Marzo 1957).

© RENAULT Agriculture - 1987

DANSK - Dette dokument er ikke en kontrakt. Fabrikanten forbeholder retten til at forandre specifikationerne for hans modeller uden forud meddelse. Alle ophavsrettigheder tilhører RENAULT Agriculture Gengivelse aendring, tilpasning, oversaettelse af hele denre vejledning eller dele deraf samt anvendelse af det systematiske nummereringssystem for er forbudt uden forudgaende skriftlig tilladelse dertil fra RENAULT Agriculture (lov af 11 marts 1957)

© RENAULT Agriculture - 1987

PORTUGUES - Este documento nao é contratual. O construtor reserva-se notadamente o direito de modificar sem aviso prévio as características de seus modelos. Todos os direitos de autores sao reservados à RENAULT Agriculture. A reprodução, à modificação, a adaptação, a tradução, integrais ou parciais desta obra colectiva, assim como o emprego do de numeração de referencia das peças sobressalentes ficam proibidas sem a autorização escrita e prévia do RENAULT Agriculture (lei de 11 de março de 1957).

© RENAULT Agriculture - 1987

RENAULT Agriculture
S.A. au capital de 450.000.000 F.
Siège Social : 7, rue Dewoitine - BP 92
78141 - VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX
R.C.S. Versailles B 785 304 031
N° Siret 785304031 00020
A.P.E. 22.01

Informations & Documentation Techniques Après-Vente
Service 7248 - BP 315 - 72007 LE MANS CEDEX
Tél.: 43.84.97.75 - Télex 720797 F Reno A

